

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Imprimerie Bechtel SA**  
Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
FAC: 032 944 17 56

**Délais de remise des publications**  
Sport, utile et paroisses: lundi soir  
Rédac. et annonces: mercredi 9h  
Officiel: mardi 12h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarif des annonces**  
sur demande  
ou sur [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

**Abonnement annuel: 98 fr.**

Réclame



L'artisanat régional,  
le cadeau original

**-25% sur toute la collection\***

**FRANÇOIS AUBRY**  
[www.francois-aubry.ch](http://www.francois-aubry.ch)  
079 647 81 06 – [info@francois-aubry.ch](mailto:info@francois-aubry.ch)  
\*Promotion valable jusqu'à fin décembre 2020

# Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

**Journal d'annonces et d'information**

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

## Le cours de robotique se termine en apothéose au ceff Industrie

En guise de conclusion aux 11 samedis qu'elles et ils sont venus passer à Saint-Imier, la quarantaine de filles et garçons, âgés de 11 à 13 ans, ont reçu samedi 5 décembre leur attestation de participation au cours de robotique organisé par le ceff Industrie, en collaboration avec l'EPFL

L'objectif du cours était de donner la possibilité à ces enfants d'explorer le monde de l'informatique et des technologies de communication de manière ludique, tout en apprenant la logique de programmation en valorisant leur travail. Depuis début septembre, les participants ont ainsi pu construire et programmer leur propre robot pour le faire parler, lui donner des émotions, le faire danser ou lui faire prendre des décisions. Tous ont également appris à collaborer en petits groupes pour mener un projet à terme.

Cette expérience leur a permis d'acquérir de nouvelles connaissances et de recevoir des informations sur les filières scolaires, professionnelles et académiques en relation avec la robotique et l'informatique, leurs perspectives et leur utilité dans la société. Dans une ambiance un brin chamboulée en raison de la situation sanitaire, les journées de cours ont été animées par des apprentis issus des diverses filières du ceff Industrie.

Samedi dernier, avant de recevoir leur attestation, les participants ont reçu des messages de félicitations et d'encouragement de la part de Farnaz Moser, cheffe du



Service de promotion des sciences (SPS) de l'EPFL, de Tino Cocco, directeur du ceff Industrie et de Pascal Gagnebin, coordinateur des activités de robotique au sein de l'établissement de formation professionnelle.

Heureux d'avoir pu maintenir ces activités, les organisateurs de cette dernière journée remercient vivement les assistants du cours pour leur compétence et leur patience, les apprentis du département électronique en multimédia du ceff Industrie

pour les photos et les vidéos, ainsi que leurs enseignants. Mis sur pied pour la 8<sup>e</sup> année, nul doute que ces cours seront reconduits en 2021, tout en souhaitant que les conditions sanitaires permettront le retour d'une certaine convivialité. | ceff

### SOMMAIRE

Jeunes écoliers en danger à Péry Trop d'automobilistes autour des collèges	<b>5</b>
Le photovoltaïque a le vent en poupe A Corgémont, 144 panneaux sur le toit de la halle	<b>9</b>
Courtelary a besoin de vous ... pour siéger dans diverses commissions	<b>11</b>
Geste écoresponsable à Saint-Imier Les élèves ont reçu des masques en tissu	<b>14</b>
Saint-Nicolas remplacé par des lutins A Renan, l'équipe du Skat a réjoui les enfants	<b>15</b>
Amélioration à la STEP de Tramelan Un dégrilleur a été mis en place	<b>17</b>
Une action, trois coups de pouce Une aide généreuse du Lions Club jurassien	<b>19</b>
Une année très spéciale ... pour tous les apprentis qui ont été félicités	<b>19</b>
Jetez un coup d'œil à l'agenda Pour ne manquer aucun événement régional!	<b>20</b>
Pipits et alouettes lulu ... se plaisent dans nos pâturages boisés	<b>21</b>

Réclame

# Là pour vous tous les jours!

Du 07 au 24 décembre 2020, nous sommes ouverts tous les jours – aussi le dimanche de 10h00 à 17h00!

**Calendrier de l'Avent**  
1.-24.12.2020  
Scannez, participez et gagnez!



www.centrebuegg.ch

**Vous trouverez tous les horaires d'ouverture sous:**  
[www.centrebuegg.ch/fr/horaires-douverture](http://www.centrebuegg.ch/fr/horaires-douverture)



eh bien voilà!

www.centrebuegg.ch



Actuellement  
Thermographie du bâtiment  
extérieur et intérieur

Etude & subvention énergétique  
Ingénieur en énergétique, expert CECB à Sonvilier et Evillard  
Rénover son bâtiment intelligemment c'est économiser.  
www.mgenergie.ch 079 902 06 51



Dr. méd. R. Brechbühler  
Grand' Rue 13, 2606 Corgémont  
Le cabinet médical sera fermé  
du mercredi 23 décembre 2020  
au dimanche 3 janvier 2021  
Toute l'équipe du cabinet  
vous souhaite d'agréables fêtes  
de fin d'année et vous remercie  
pour l'année qui se termine!



## La Roseraie

Home médicalisé pour  
personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après  
une hospitalisation, pour soulager un proche  
aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES**  
avec salle de bains. Lieu de vie avec activités  
journalières, cuisine de saison.

**LA ROSERAIE**  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

## Emplois



### La Municipalité de Courtelary

En prévision du départ à la retraite de la titulaire, nous recherchons pour la bibliothèque communale et scolaire de Courtelary, un(e)

## bibliothécaire

### degré d'occupation : 20 à 30 %

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> mai 2021 ou date à convenir.

**Votre profil**

- Bibliothécaire ou personne disposant des connaissances nécessaires ou prête à se former
- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Aisance dans les contacts
- Domicile de préférence dans notre commune - ou à proximité
- Connaissances de base en informatique: (word, excel)
- Flexibilité indispensable

**Nous vous offrons**

- Un cadre de travail attractif au sein d'une petite équipe
- Une activité autonome et variée
- Une rémunération selon le tableau des classes de traitement du personnel cantonal

Si vous êtes intéressé(e), nous attendons votre dossier complet de postulation jusqu'au **vendredi 15 janvier 2021**, à l'attention du Conseil municipal, Offre de Services, Grand-Rue 58, Case postale 59, 2608 Courtelary ou par courriel à l'adresse fleury.admin@courtelary.ch.

Il ne sera répondu qu'aux dossiers qui correspondent aux critères mentionnés ci-dessus.



### Richner sa

Bestattungen  
Pompes funèbres  
H. Gerber

Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121  
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41  
www.richner-bestattungen.ch  
richner.sa@bluewin.ch

## Immobilier

À LOUER  
**PÉRY**

### Appart. 3 pièces

au parterre, env. 80m<sup>2</sup>, cuisine habitable, salle de bains "douche", terrasse avec gazon.  
Loyer: 1000 fr./mois charges incluses  
Pas de chiens.

Renseignements:  
**Tél. 032 485 19 70**

Famille jeune agriculteur  
de la région  
cherche à reprendre (acheter)  
domaine agricole  
078 828 31 94

Numéro national  
**0842 80 40 20**



Pour vous - chez vous  
**AIDE ET SOINS  
A DOMICILE**

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:  
**SAMD, 032 487 68 78**

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:  
**Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53**

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):  
**SASDOVAL, 032 941 31 33**

ou inscription en ligne à l'adresse [www.opanspitex.ch](http://www.opanspitex.ch)

bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch  
bechtel-imprimerie.ch

En vente  
à l'imprimerie  
**BAUX  
À  
LOYER**

## Vente de sapins de Noël

L'entreprise Nappiot organise une vente de sapins de Noël, au dépôt de l'entreprise, « Rue de la Coudre 9, à Saint-Imier » (en face du hangar des pompiers)

**Samedi 12 décembre**  
**Dimanche 13 décembre**  
**Samedi 19 décembre**  
**Dimanche 20 décembre**  
**De 10 heures à 17 heures**  
**Venez choisir votre sapin et nous nous chargerons de le livrer à votre domicile.**

**Pour toutes commandes et renseignements:**  
Nappiot Kevin: 079 107 11 35  
Natacha Bellenot: 079 638 27 45  
[www.nappiot.ch](http://www.nappiot.ch)



## Camille Bloch

CHOCOLATERIE SUISSE  
DEPUIS 1929

Chocolats Camille Bloch SA, entreprise familiale fondée à Berne en 1929, avec siège dans le Jura bernois, produit les marques de renom Ragusa, Torino et Liqueurs. Les 200 collaborateurs mettent leur savoir-faire au service de spécialités haut de gamme dans le respect de la tradition et résolument tournés vers l'innovation.

Tournée vers l'avenir, l'entreprise a ouvert fin octobre 2017 un Centre visiteurs permettant de vivre une expérience unique. Les papilles gustatives sont mises à contribution et une découverte authentique de l'histoire de l'entreprise touchant les 5 sens est assurée. Afin de compléter notre équipe, nous recherchons un(e):

### Extra sur appel (taux variable 20-30 %) pour notre Centre Visiteurs

#### Vous ...

- Etes en mesure de prendre vos fonctions dans nos différents espaces: - Le Shop, Le Parcours Découverte, L'Espace Conférence, Le Bistrot
- Répondez aux attentes de la clientèle;
- Veillez à la sécurité de la clientèle;
- Surveillez et gérez les flux des visiteurs;
- Assurez le service de billetterie et effectuez les encaissements;
- Effectuez les clôtures et décomptes de caisse;
- Répondez aux appels téléphoniques et les transmettez.

#### Vous avez...

- Une première expérience dans le secteur de la vente;
- Des connaissances linguistiques en français, allemand (très bonnes connaissances orales et écrites), suisse allemand (un plus), anglais (connaissances). Toutes autres langues sont les bienvenues;
- Un fort intérêt pour la région et son patrimoine.

#### Vous êtes...

- Une personne organisée, flexible, polyvalente;
- Orienté(e) client et service, à l'aise dans la communication et avec beaucoup d'entregent;
- Disposé(e) à travailler le week-end et les jours fériés.

Nous vous proposons un poste, intéressant et varié, dans un cadre de travail dynamique.

Vous êtes intéressé(e)? Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet à l'adresse [postulations@cbsa.ch](mailto:postulations@cbsa.ch).

Chocolats Camille Bloch SA  
CH-2608 Courtelary | Tél. +41 (0)32 945 12 00 | Fax +41 (0)32 945 12 01 | [www.camillebloch.ch](http://www.camillebloch.ch)

## Emplois



### COMMUNE DE TRAMELAN

La commune de Tramelan cherche pour compléter l'équipe du Service social

### un(e) secrétaire à 90%

Une activité intéressante dans un cadre convivial.  
Pour plus d'informations: [www.tramelan.ch](http://www.tramelan.ch)



Afin de compléter notre brigade au service et en cuisine, nous recherchons

### un(e) aide de cuisine à env. 70 %

### serveuses en extra 20 à 30 %

### principalement le soir et le week-end

**Lieu de travail:** Bonne Auberge, Les Bugnenets

Les personnes intéressées sont priées de nous contacter par mail: [bonneauberge-lesbugnenets@bluewin.ch](mailto:bonneauberge-lesbugnenets@bluewin.ch), par courrier postal ou au 079 505 95 90.

**Véhicule indispensable, il n'y a pas de transport public!**

Bonne Auberge Les Bugnenets  
Susanne Scherer & Alain Vermot  
Les Bugnenets 3  
2058 Le Pâquier NE

bechtel-imprimerie.ch

## Que faire quand un proche souffre d'addiction?

Faire face plutôt que se voiler la face: en cas de problème d'addiction dans la famille, Santé bernoise vous soutient.

Prenez rendez-vous pour un entretien d'information. Les consultations ont lieu à Bienne, Moutier, Tavannes et St-Imier. Elles sont gratuites.

Fondation Santé bernoise  
032 329 33 73  
[biene@beges.ch](mailto:biene@beges.ch)  
Chat en direct  
[www.santebernoise.ch](http://www.santebernoise.ch)

Santé bernoise  
Berner Gesundheit

## Le châtelain de Montvoie

C'est pendant la construction de la bâtisse que le château de Montvoie fut ensorcelé. Saint Ursanne l'avait pourtant bien recommandé au seigneur des lieux: prendre toute la pierre dans la même carrière, et tout le bois dans la même forêt. Mais le châtelain n'en fit rien. Il s'empara de la dalle nacrée à Montancy pour les murs, du tuf à Ocourt pour la cheminée et de la pierre de taille dans les bancs de rochers de Valbert. Pour le bois de la charpente, il fit abattre les gros épicéas de Sacey, une ferme près d'Ocourt, et pour les planches du plafond et des cloisons, les trois érables planes de la ferme de la Combe.

Pour sa baguette de sourcier, il choisit d'aller couper une branche de noisetier non pas le mercredi de la pleine lune, mais le second jeudi. Il eut beau marcher de long en large, le rameau fourchu ne voulut pas tourner et il n'arriva pas à trouver de source. Le puits qu'on creusa s'effondra et ensevelit les ouvriers.

Saint Ursanne lui avait bien recommandé d'épouser la première jeune fille qu'il verrait à la rivière, avec sa planche de lavandière, quand il irait puiser de l'eau à la première heure de l'après-midi. Il n'y alla qu'à l'heure du goûter et n'y trouva qu'une vieille fille, laide, bossue et marquée par la petite vérole. Le soir des noces, une fois dévêtue, elle se changea en chouette et s'envola par la cheminée pour aller faire la garce au sabbat des sorcières.

Le jour où il avait coupé une patte au vieux loup de Grattery, Saint Ursanne lui avait bien conseillé de ne jamais répéter une action inutilement. Et pourtant après avoir tué le loup d'un coup de gourdin, il le frappa une seconde fois sur la tête. L'animal reprit vie et lui sauta au visage, lui arrachant un œil.



Le bon saint lui avait pourtant bien rappelé la règle de l'unité: que sa bonne mère ne l'avait mis au monde qu'une fois, qu'il ne faut qu'une nuit pour procréer, qu'une fois n'est pas coutume, qu'un homme n'a qu'une parole, qu'une «vouivre» n'a qu'une pierre précieuse, que c'est la première personne ou la première bête qu'on voit au lever du jour qui décide de la journée.

Au printemps, après avoir tué le premier serpent, il oublia de dire «brûle, brûle, méchante langue» pour adoucir celle des gens. Lorsque sa poule noire lui donna son premier œuf, il oublia de le donner au premier mendiant qui se présenta. Il n'y a donc pas à s'étonner de la malchance qui le pourchassait.

L'épervier lui prit toutes ses poules et ses pigeons. Les salamandres et les crapauds lui firent crever ses veaux. Le Prince-Evêque lui enleva ses terres.

Il se décida à aller demander conseil à la «Tante Arie» dans la grotte de la Motte. Au commencement, tout alla bien. Il entra le pied gauche en premier. Il ne donna qu'un coup au chien blanc qui lui mordit la jambe, et ne dit qu'une fois «bien le bonsoir».

Après lui avoir confié toutes sortes de secrets - pour guérir les maladies, pour se faire aimer, pour arrêter le sang et les voleurs -, la Tante Arie lui permit d'aller puiser une poignée de louis d'or dans son chaudron. Il en remplit ses deux poches. Alors la lumière s'éteignit soudainement, un éclair tomba et un coup de tonnerre gronda. Le châtelain, qui avait oublié de faire le signe de croix, tomba, tué par l'éclair.

Légende racontée par Clément et Stanislas Guédât, d'Ocourt.

Manuscrit conservé à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, noté N° 116, titre original: Le tchêtelain de Montvè.

### ROMONT

## Assemblée bourgeoise

En raison de la Covid19, seuls 7 ayants droit ont participé à la seule assemblée bourgeoise de l'année 2020.

Ainsi, les comptes 2019 présentant un excédent de revenus de 891 francs ainsi que le budget 2021 avec une perte de 590 francs ont été acceptés par l'assemblée.

### Démission de la secrétaire

Celle-ci a ensuite pris connaissance de la démission de la secrétaire, Christine Henriksen. Pour la remplacer, Sude Ertugrul a été élue à l'unanimité.

Dans les divers, le président a donné des informations sur les projets en cours, notamment sur le Restaurant de la Montagne de Romont dont il a fallu changer le chauffage. Un projet de modification des écuries est aussi à l'étude.

### Remplacement des stères

L'assemblée a également demandé au conseil d'étudier la possibilité de remplacer les 3 stères de bois traditionnels par une somme en argent.

Pour terminer, le souper prévu a été remplacé par du bon chocolat de la région. | yk



Le président, Valentin Kohler, prend congé de la secrétaire Christine Henriksen qui a fonctionné une dizaine d'années en qualité de secrétaire de la bourgeoisie

### Vouivres, sorcières, grimoires et loups garous dans le Jura

Aurélie Reussler-Elzingre nous offre en cette fin d'année un peu particulière un magnifique livre de contes jurassiens qui nous transportera dans un monde parallèle, loin des soucis du quotidien. Dans ce lieu magique, les géants côtoient les sorcières, les loups-garous et les vouivres. Quant aux humains, ils doivent rester du bon côté du chemin s'ils veulent être épargnés des maléfices, des sortilèges et du mauvais œil. La cupidité, la convoitise, la jalousie et la concupiscence leur sont en effet source de nombreux malheurs. L'auteure nous plonge avec délectation dans les fables du Jura; elle suit les pas de folkloristes du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle - en particulier ceux de Jules Surdez - qui ont réuni des corpus de contes anciens. Après les avoir sélectionnés et traduits du patois au français, elle nous les présente, réunis dans ce recueil. Les textes sont accompagnés de 20 magnifiques illustrations réalisées par Denis Kormann. Installez-vous donc au coin du feu, et laissez-vous transporter par les contes et légendes du Jura merveilleux.

Aurélie Reussler-Elzingre et Denis Kormann (illustrations), *Vouivres, sorcières, grimoires et Loups-garous, Contes et légendes du Jura*, Neuchâtel: les Editions Livreo Alphil, 27 francs.



### COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



## Elections municipales du 17 janvier 2021

### Mairie

Un seul candidat à la mairie s'est présenté dans le délai imparti. Par conséquent, l'article 50, lettre c du règlement d'organisation de la commune municipale d'Orvin permet que si le nombre des propositions ne dépasse pas celui des postes à pourvoir, les candidats sont déclarés élus tacitement. La liste a été déposée par:

- Devaux Patrik, 30.6.1964, responsable Production/Distribution.

Conformément à l'article précité, nous proclamons l'élection tacite de Monsieur Patrik Devaux en qualité de maire de la commune d'Orvin à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### Conseil municipal

Pour le Conseil municipal, trois candidats ayant déposé leur liste de candidature dans le délai imparti, la population sera invitée à se prononcer aux urnes le 17 janvier 2021 sur le nom des 2 nouveaux membres du Conseil municipal. Les can-

didats/tes en liste sont les suivants/tes (par ordre alphabétique):

- Balz Arthur, 1.08.1993, brasseur;
- Fankhauser Kristel, 19.7.1985, entrepreneuse;
- Tièche Julien, 11.11.1990, paysagiste.

| cm

### COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



## Livres en balade à Plagne

### 5 ans déjà!

Débuts timides dans une boîte aux lettres mise à disposition par la municipalité.

Puis en décembre 2015 suivent les choses en grand avec l'inauguration des *Livres en balade* dans l'entrée de l'ancien bureau de poste. Ce local a également été mis à disposition par les autorités.

Après 5 ans d'activité, nous aimerions remercier la municipalité, les personnes qui nous lisent et celles qui apportent des livres pour achalander nos

étagères. Grâce à vous, notre rêve de partage est devenu réalité.

C'est toujours avec le même enthousiasme que nous trions, rangeons et le cas échéant, remettons à d'autres institutions les doubles et les surplus.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de Noël et une heureuse nouvelle année 2021.

| jacqueline bays et anne-marie gerber

### Fermeture du secrétariat

Notre bureau sera fermé du 23 décembre 2020 au 8 janvier 2021. Réouverture le lundi 11 janvier 2021 à 9h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter Pierre-Alain Grosjean, maire, 079 411 15 87. En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, le secrétariat et le conseil communal vous souhaite de belles fêtes de fin d'année. | cm

### Rappel: vacances 2020

Toutes les personnes ayant œuvrées au sein d'une commission communale durant cette année, sont priées de remettre leurs décomptes (heures de travail et frais accessoires) avant le 15 décembre au secrétariat municipal pour un paiement avant Noël. Merci d'avance. | cm

### ROMONT AVIS OFFICIELS



## Petits permis de construire

### Selon l'art. 27 DPC

Requérante: Catherine Wallis, Haute Route 27, 2502 Bienne. Auteur du projet: SOS réparations, W. Läderach, Les Molez 10, 2732 Reconville. Propriétaire foncier: idem requérante. Projet accordé: installation d'une pompe à chaleur (PAC) en complément du chauffage à bois existant. Emplacement: parcelle N° 896, au lieu-dit: chemin du Quart Derrière 27, commune de Romont, zone H1. Dérogations requises: accord des voisins. Dimensions: selon plans déposés. | cm

## Belles fêtes de fin d'année

Les Autorités et le personnel de la commune de Romont souhaitent à tout un chacun de belles fêtes de fin d'année. Que l'année 2021 soit plus sereine, joyeuse et douce que 2020 qui aura été une année rocambolesque et qui va marquer l'histoire à jamais. | cm

## Préavis: fermeture hivernale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les vendredis 1<sup>er</sup> janvier et 8 janvier prochains.

Première parution d'après les vacances: vendredi 15 janvier.

L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 24 décembre au 8 janvier.

Toute l'équipe de l'imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année!

## CATHOLIQUES

**UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE**  
BIENNE cure Sainte-Marie  
032 329 56 01

**Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry du 15 au 19 décembre:** Emmanuel Samusure, 032 329 56 01, 079 440 16 04

**Prochaine Messe sur invitation:** vendredi 25 décembre à 10h, Chapelle de Reuchenette, dans le respect des directives (Covid-19), place pour 15 personnes, masque obligatoire.

**Nouvelles informations:** www.cath-berne.ch/

**Autres célébrations:** se référer à l’Angelus.

**Newsletter:** pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry: s’inscrire à cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

**Les visites de la Chapelle:** pas au programme durant la semaine.

**Location de la salle Sainte-Bernadette:** fermée jusqu’au 31 décembre.

www.upbienne-laneuveville.ch

**PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIÉR**

**Horaire liturgique:** samedi 12 décembre, 18h, Corgémont; dimanche 13 décembre, 10h, Saint-Imier; jeudi 17 décembre, 19h, Saint-Imier. Inscription obligatoire pour les messes (mardi, jeudi, samedi et dimanche; 15 participants max.) par téléphone au secrétariat, 032 941 21 39 du mardi au vendredi, le matin. Si vous n’avez pas d’activité professionnelle, merci de privilégier les messes en semaine.

**Un livre à partager:** vendredi 11 décembre, 19h, Saint-Imier

**Parcours Vivre en pardonné (sacrement du pardon) pour tous:** samedi 12 décembre, dès 13h30, Saint-Imier; inscription obligatoire, 032 941 21 39 (mardi à vendredi, le matin).

**Célébration pénitentielle:** mardi 15 décembre, 19h, Corgémont; 15 personnes max., inscription obligatoire, 032 941 21 39 (mardi au vendredi, le matin).

**Shibashi:** lundi 14 décembre, 9h30, Courtelary; mercredi 16 décembre, 9h30, Saint-Imier.

## RÉFORMÉES

**AGENDA COMMUN DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L’ERGUËL**

**Mercredi 9 décembre:** un conte de Noël par la pasteure Maëlle Bader.

**Dimanche 13 décembre:** *Carols*, célébration musicale pour le 3<sup>e</sup> dimanche de l’Avent. Chants traditionnels et lecture des évangiles de Noël.

**A découvrir sur www.referguel.ch:** pour recevoir les textes des cultes et des contes par la poste, s’adresser à Laure Devaux Allisson.

**Ecoute et prière:** 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

*Collaboration : Laure Devaux Allisson, 076 438 02 09, laure.devaux@referguel.ch*

*Aumônerie des homes : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch*

www.referguel.ch

**PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT**

**Restriction de nos activités:** notre paroisse a choisi de ne pas proposer de cultes ni d’autres activités à l’exception de l’église ouverte, du catéchisme et des conseils de paroisse, et ce, jusqu’à nouvel avis. Mais, bien entendu, nos églises restent ouvertes et un lieu de recueil. Nous restons volontiers à votre disposition pour maintenir des liens en ces temps troublés.

**Annulation du repas des aînés:** le repas du 15 décembre est annulé.

**13 décembre, 3<sup>e</sup> dimanche de**

**l’Avent:** culte en ligne, pas de culte en paroisse. (Voir l’agenda commun des paroisses de l’Erguël).

**Eglise ouverte:** pendant le temps de l’Avent, l’église de Corgémont ouvre ses portes pour des moments d’accueil et de recueillement, accompagnés de textes et de musique, de silence aussi. L’église sera ouverte et chauffée le mercredi 16 décembre de 17h30 à 19h et le dimanche 20 décembre de 10h à 11h30. Chacun et chacune est libre de venir quand il le souhaite et de rester le temps qu’il veut. La pasteure Laure Devaux Allisson, jusqu’au retour de David Kneubühler, ainsi qu’une personne du conseil de paroisse vous accueilleront pour ces moments.

**Prochain rendez-vous:** mercredi 16 décembre, de 17h30 à 19h.

*Pasteur : David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch*

*Services funèbres : permanence au 0800 225 500*

*Présidente du conseil de paroisse : Christine Brechbühler, 079 565 93 66 ch.c.brechbuehler@gmx.ch*

*032 489 17 08 corgecorte@referguel.ch www.referguel.ch*

**PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET**

**Cultes:** célébration musicale le 13 décembre: *Carols* sur www.referguel.ch. Texte papier disponible en demandant à la pasteure ou sur la porte de la salle de paroisse de Courtelary.

**Eglise ouverte:** jeudi 17 décembre, de 18h à 20h à l’église de Courtelary. Venez vous ressourcer, prendre un moment pour vous. Et aussi participer à la décoration du sapin de la paroisse! Apportez vos bricolages, vos décorations pour l’église.

**Besoin d’une visite:** n’hésitez pas à demander un entretien téléphonique avec la pasteure.

*Pasteure : Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch*

*Président : Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch*

*Secrétaire : Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch*

*Services funèbres : permanence au 0800 225 500*

**PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE**

**Culte:** dimanche 13 décembre, 10h (S. Médebielle).

**Pour une écoute, un entretien, un partage, une prière etc.:** vous pouvez joindre le pasteur au 079 414 03 60

*Pasteur : Serge Médebielle, 032 963 11 27 ou 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch*

*Présidente et service auto : Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05*

www.referguel.ch

**PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL**

**PÉRY** rue du Collège 12

**Cultes:** dimanche 13 décembre, 3<sup>e</sup> dimanche de l’Avent, 10h, en l’église de Péry. Officiant : Gilles Bourquin. Offrande en faveur de la journée des droits humains / EPER. Proposition d’intercession : dans la semaine à venir nous sommes invités à prier pour la paroisse de Porrentruy. Culte sur inscription, maximum 15 personnes. L’inscription se fait directement auprès du pasteur Gilles Bourquin: 079 280 20 16, mail: gbourquin@bluewin.ch, merci de bien préciser le nombre de personnes présentes, ainsi que vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, no de tél. et date de naissance).

**Echange de messages et discussion:** nos pasteurs se tiennent à votre disposition, n’hésitez pas à les contacter: Daniel de Roche 079 337 5076, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

**Contact avec le secrétariat paroissial:** se fait exclusivement par téléphone au 032 485 11 85 ou par courriel, contact@paroisse-rondchatel.ch. **Fruits TerrEspoir:** les prochaines

commandes sont à remettre jusqu’au 15 janvier. Livraisons le 27 janvier à Péry et Vauffelin, le 28 janvier à Orvin.

*032 485 11 85 (lu : 13h-17h30, ve : 7h45-11h30)*

*contact@paroisse-rondchatel.ch www.paroisse-rondchatel.ch*

*Services funèbres : permanence au 079 724 80 08*

*Visites : Daniel de Roche 079 337 50 76 Gilles Bourquin 079 280 20 16*

*Catéchisme : 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 et Christian Borle, 078 739 58 28 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Daniel de Roche, 079 337 50 76*

**PAROISSE RÉFORMÉE RENAN**

**Culte:** dimanche 13 décembre, La Ferrière, 10h, culte (S. Médebielle).

**Rencontre de l’Avent, cycle I (Enfants 3H-6H):** 16 décembre, Ancre, 17h-18h15.

**Noël ouvert:** dimanche 20 décembre, église, 18h-19h, lectures de textes, musique d’orgue et illumination de la fenêtre de l’Avent; passez tous librement (2 min, 5 min ou plus) pour vivre ce partage.

**Contact:** vous pouvez joindre le pasteur au 079 414 03 60 pour une écoute, un entretien, un partage, une prière etc.

*Pasteur : Serge Médebielle, 032 963 11 27 ou 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch*

*Présidente : Catherine Oppliger, 078 761 46 38*

www.referguel.ch

**PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIÉR**

**Culte:** dimanche 13 décembre, 3<sup>e</sup> dimanche de l’Avent, célébration *Carols*, musique, chants et textes, sur notre site www.referguel.ch. Ils étaient annoncés la semaine dernière, mais c’était une erreur! **Chemins de l’Avent:** chaque soir de la semaine jusqu’au 23 décembre, de 17h15 à 17h45 à la collégiale. Moments méditatifs et musicaux pour traverser le temps de l’Avent, avec pour fil rouge cette année *Le corps*.

**Femmes protestantes:** La Baratte suspend ses rencontres du vendredi matin, jusqu’à nouvel avis. **Après-midis récréatifs des aînés:** suspendues jusqu’à nouvel avis. **Respiration:** mercredi de 12h à 12h30, moments de rencontre et de méditation en compagnie de notre pasteur M. Gallopin à la collégiale, dans notre nouveau coin-méditation. **Coin-méditation à la collégiale:** de 7h à 17h, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **Nous restons à votre service:** la prudence reste de mise surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous, entretiens téléphoniques privilégiés.

*Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, et peut être envoyé sur demande*

*Pasteur : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch*

*Services funèbres : permanence au 0800 22 55 00*

*032 941 37 58 paroisse.st-imier@referguel.ch www.referguel.ch*

**PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL**

**Cultes au temple de Sombeval:** dimanche 13 décembre, 17h, fête de Noël des enfants (réservée aux enfants inscrits et 1 personne par famille); jeudi 24 décembre, veillée de Noël

à 23h30, avec Tommie Harris (gospels), culte sur inscription, streaming en direct du culte.

**Catéchisme cycle I, 3H-6H:** 6<sup>e</sup> rencontre ce vendredi 11 décembre 17h-19h au temple de Sombeval, fête de Noël le dimanche 13 décembre à 17h (rendez-vous des enfants à 16h15 au temple). Responsable, Annarosa Riesen, tél. 076 615 23 52, annarosa.riesen@sunrise.ch. **Conseil de paroisse:** jeudi 17 décembre à 17h à la cure.

**Accompagnement du pasteur:** si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, une information, avez une question, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen, qui se fera un plaisir de s’entretenir avec vous.

*Services funèbres : permanence au 0800 225 500*

*Secrétariat : Katia Sulliger, 079 669 78 19, katia.sulliger@gmail.com*

*Pasteur : Richard Riesen, 032 489 17 68, 076 536 53 26, richard.riesen@referguel.ch*

*www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval*

**PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER**

**Culte:** suite aux mesures sanitaires, la célébration de Noël des enfants du cycle 1 aura lieu, mais sans public à l’église de Sonvilier. Par contre, vous pourrez en découvrir quelques éléments dans la célébration en ligne du matin de Noël.

**Célébrations en ligne pour le temps de l’Avent:** dès le 13 décembre, *Carols*, célébration musicale, sur www.referguel.ch. Dimanche à 10h, culte radio sur Espace 2 en direct de l’église de Pully.

**Eglise ouverte et recueilsments:** chaque mercredi de l’Avent de 17h15 à 18h15 : à chaque ¼h, un apport différent. Vous pouvez venir et repartir quand vous le désirez. Une présence (pasteur et conseil) y est assurée. Chaque mercredi propose un autre type de recueillement. Troisième recueillement, mercredi 16 décembre de 17h15 à 18h15 : peintures célèbres: décryptage et musique. **Catéchisme de cycle 1 (3H à 6H):** dernière rencontre de la séquence de Noël ce vendredi 11 décembre de 16h30 à 18h30 à la Maison de Paroisse (La Ruelle 3).

*Pasteur : Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch*

*Présidente de paroisse : Beatrix Ogi, 079 725 15 41*

*Services funèbres : permanence au 0800 225 500*

www.referguel.ch

**STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES** rue du Pasteur Frêne 12

**Gottesdienst:** am 13. Dezember um 10 Uhr in Tavannes mit Pfarrer Stefan Meili. Es besteht Maskenpflicht.

*Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16*

**PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN**

**Culte:** dimanche 13 décembre, 10h, église, 3<sup>e</sup> dimanche de l’Avent. Pasteur Philippe Kneubühler. Collecte en faveur de l’EPER-Journée des droits humains. Taxi sur appel, prière de s’annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 41 50.

**Conseil de paroisse:** mercredi 16 décembre, 19h30, maison de paroisse.

**Temps de l’Avent:** chaque semaine, église, postes de méditation à venir découvrir de 8h-18h.

**Missions:** cette année, beaucoup d’événements paroissiaux en faveur des œuvres d’entraide ont malheureusement dû être annulés. Aujourd’hui, nous avons encore plus besoin de votre soutien. Si vous le pouvez, nous vous invitons à faire un don en faveur de la cible 2020 sur le CCP 25-8472-6 *Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan*. Le montant à atteindre est de 37120 fr.

au 30 novembre, il manque encore 12926 fr. En ces temps de crise, merci de continuer à garder une pensée pour les plus démunis!

*Services funèbres : permanence au 0848 778 888*

www.par8.ch

**PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET**

**Avent 2020:** les mercredis, jeudis et vendredis de l’Avent l’église sera chauffée de 15h à 19h, venez passer un moment pour décorer le sapin, décorer la crèche, avec votre matériel ou celui mis à disposition. **Animations:** selon les mesures sanitaires, maximum 15 personnes à l’intérieur, port du masque, désinfection et distanciation obligatoires. Retrouver les plumes des pasteurs, les cultes en ligne et autres informations sur : www.referguel.ch. **Locations:** annulées. **Prière matinale:** mardi 15 décembre, 6h30 à 7h à l’église de Villeret.

*Pour toute demande d’aide : 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch*

*L’adresse courriel de la paroisse reste active pour toute demande habituelle : villeret@referguel.ch*

*Notre site internet est mis à jour avec des liens et des méditations : www.referguel.ch*

*Services funèbres : permanence au 0800 225 500*

*Heures d’ouverture bureau : vendredi matin 8h-11h*

*Présence pastorale : mercredi, jeudi et permanence au bureau le vendredi matin*

*Services funèbres : permanence au 0800 225 500*

*villeret@referguel.ch www.referguel.ch*

**ÉVANGÉLIQUES**

**ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN** Le Crêt 2

**Culte:** dimanche 13 décembre, culte à 10h en live sur notre chaîne YouTube.

www.eglisemvmt.ch

**ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIÉR** Jacques-David 12

Pas de culte en présentiel mais nous maintenons l’essentiel. Masque obligatoire et plan de mesures sanitaires. **Calendrier de l’Avent:** fait par les enfants et les jeunes du Roc exposé face au rond-point. Chaque jour une nouvelle réalisation sera exposée. **Samedi 12 décembre:** soirée spéciale Noël groupe de jeunes, multi-sites et masque obligatoire ainsi que plan de mesures sanitaires.

**Dimanche 13 décembre à 10h:** pas de célébration en présentiel dans nos locaux. *Un culte clé en main* sur notre site ou un culte en direct animé par le pasteur Luc Normandin. Celui-ci est à vivre seul, en couple, en famille ou avec des amis. **Service d’entraide:** disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière : Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.

*Luc et Renate Normandin 032 941 58 25*

*http://egliseroc.wordpress.com*

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIÉR** Fourchaux 36

**Culte:** dimanche 13 décembre à 9h30 avec Iris Bullinger, 15 personnes max. possibilité de le suivre en live, le lien est donné sur le blog www.la-bethania.ch **Cellule Haut-Vallon:** vendredi 11 décembre à 20h. **Après-midi conviviale:** jeudi 17 décembre à 14h. **Béthania Ouverte (débat):** jeudi 17 décembre, 19h à 22h. Invitation à tous, à n’importe quelle heure.

**Caté:** vendredi 18 décembre à 17h, catéchisme groupe 1 (9-11 ans).

*Bertrand Mathys, pasteur, 032 941 49 67*

*www.la-bethania.ch*

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIÉR** rue Paul-Charmillot 72

**Culte:** dimanche 13 décembre, 10h, prédicateur Gérard Kohler.

**Club d’enfants:** jeudi 17 décembre, 12h.

**JAB junior:** vendredi 18 décembre, 19h.

Nous assurons les cultes en direct via une retransmission en streaming (vidéo). Pour plus d’informations, veuillez contacter l’adresse courriel ci-dessous.

*David Weber, pasteur dpj.weber@gmail.com www.ab-stimier.ch*

**ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIÉR** rue de Châtillon 18

**Service religieux:** les services religieux présentiel ont lieu avec max. 15 participants, inscrits préalablement au 079 240 72 73. Il est toujours possible de suivre les services religieux par vidéo (IPTV) le dimanche à 9h30, à l’adresse : http://skipa.tv/channels/geneva/nom d’utilisateur: lemot. Mot de passe: ena2020

**Pour les changement de dernières minutes:** https://stimier.nak.ch/ voir rubrique Evènements.

*Didier Perret, dpe2610@gmail.com 079 240 72 73*

*www.stimier.nak.ch/agenda*

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ** Pierre-Pertuis 2

**Culte en ligne:** dimanche 13 décembre, 10h, culte et message; mardi 15 décembre, 20h, cellule de maison.

www.eepp.ch

**ARMÉE DU SALUT TRAMELAN** Grand-Rue 58

**Culte:** dimanche 13 décembre, dès 9h45, culte en ligne Armée du Salut Romandie, vidéo enfants, vidéo ados (YouTube : chaîne Armée du Salut Tramelan).

**Prière 29B12:** lundi 14 décembre, dès 19h30, nous prions pour vous.

**Prière:** mardi 15 décembre, 9h.

*Pascal Donzé, 032 487 44 37*

*www.ads-tramelan.ch*

**ÉGLISE BAPTISTE L’ORATOIRE TRAMELAN** rue A. Gobat 9

**Nouvelles mesures:** jusqu’à nouvel avis, aucune rencontre (cultes, réunions de prières, conseil et études biblique) n’aura lieu sous forme présenteielle. Veuillez consulter notre site internet et suivre les informations envoyées.

*032 487 43 88 ou 032 487 31 40*

*www.oratoiretramelan.ch*

**COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D’ABEL**

**Programme:** adapté aux mesures sanitaires.

**Informations:** sur le site internet chaux-dabel.ch.

www.chaux-dabel.ch/agenda

**SAINT-IMIÉR** rue du Vallon 28



# Duke, un très brillant pisteur du club cynologique local

Erich Eichenberger et Duke, un excellent duo du club de cynologie IGP-Team La Heutte, se sont mis en évidence voici une quinzaine de jours à Altbüron, dans le canton de Soleure. Le conducteur et son malinois de 9 ans ont en effet pris le 5<sup>e</sup> rang des championnats suisses de piste FCI (Fédération cynologique internationale), avec 94 et 93 points sur 100. Une brillante performance, dont le club souligne qu'elle doit beaucoup à la Municipalité de Péry-La Heutte et aux agriculteurs de la région, qui mettent leurs terres à disposition pour la formation des tandems humain-chien.

## Parmi les 15 meilleures paires du pays

Après trois épreuves sélectives, dirigées par trois juges différents, quinze paires avaient été admises aux championnats suisses de piste, qui faisaient également office de concours qualificatif pour les championnats du monde de mai 2021 en Finlande. Or parmi cette palette d'excellents duos figuraient deux équipes du club local, dont l'excellent niveau est ainsi parfaitement illustré!

Les qualifiés étaient Erich Eichenberger avec Duke et Gérard Villard avec Ito, son berger allemand de 7 ans. Les



Erich Eichenberger et Duke au départ, dans la campagne lucernoise

seconds nommés ont malheureusement été disqualifiés, car Ito a suivi une mauvaise piste et elle est longue de 1800 pas au minimum, elle doit dater de

trois heures au moins, comporter 8 lignes, un arrondi, 7 angles (dont deux angles aigus) et être jalonnée de 7 objets; une fausse piste lui est adjointe,

que le chien doit ignorer, alors qu'elle coupe en deux endroits une ligne droite.

Durant les deux journées de championnat, les chiens

ont reniflé pas à pas les deux traces laissées par deux personnes différentes, en deux endroits bien distincts, et ont dû désigner chaque objet trouvé.

Un minimum de trois années de travail est nécessaire pour qu'un chien atteigne un tel niveau.

## Un club international

L'IGP Team La Heutte réunit une quinzaine de duos qui s'entraînent tant que possible dans le Bas-Vallon. Les six paires helvétiques travaillent régulièrement dans le secteur du Paradis, les deux équipes de Luxembourgeois y viennent de temps à autre, tandis que les six autres duos, provenant d'Allemagne et de France, ont dû renoncer provisoirement à ces entraînements appréciés; depuis septembre, ils sont demeurés dans leurs pays en raison de la crise sanitaire.

On précisera encore que l'abréviation IGP provient de l'expression allemande *Gebrauchshunde Prüfungsordnung*, à savoir Concours de chiens d'utilité et de pistage. Le règlement et les disciplines de compétition, pour ces chiens FCI, sont les mêmes dans le monde entier. | *cm-igp*

## Quelle truffe !

La truffe d'un chien a de quoi nous épater, qui permet aux individus formés et entraînés spécifiquement, de détecter notamment les stupéfiants, les explosifs voire les victimes ensevelies sous les décombres ou la neige. La moitié du cerveau d'un chien est consacré au fonctionnement de son odorat; un sens particulièrement développée chez cette espèce, avec ses environ 220 millions de cellules olfactives, contre 5 millions chez un être humain. Les concours de piste participent à la sélection des qualités olfactives qui sont tellement appréciées chez les chiens de travail. | *cm-igp*

## Pour 6 points

Cinquième à six points (sur un maximum possible de 200) du vainqueur Alfred Merten, et à quatre points seulement de sa dauphine Ursi Gerhard, Erich Eichenberger n'est donc pas qualifié pour les mondiaux, auxquels sont admis les deux premiers uniquement. Sa performance est cependant remarquable et fait la fierté du club, comme de la commune entière. La difficulté de ce concours national était effectivement considérable, car adaptée aux capacités exceptionnelles des meilleurs chiens (voir ci-après).

## Un très haut niveau

On concourait à Altbüron sur une piste IGP-IFH2, donc de la

## Un danger considérable pour les jeunes écoliers !

Alertée par le corps enseignant inquiet, la Municipalité tire la sonnette d'alarme, avant que ne se produise un drame : les automobilistes qui conduisent ou attendent des écoliers font courir un grave danger aux autres enfants et adolescents. Un danger encore accru, en fin d'année, par la faible luminosité ambiante et le risque de chaussées glissantes.

### Désordonné...

Que ce soit aux abords des collèges ou dans les environs des arrêts du bus scolaire, la circulation a terriblement augmenté ces dernières années et elle est aujourd'hui bien trop intense et désordonnée pour ne pas créer un danger excessif. Qu'ils déposent ou qu'ils attendent des enfants, les nombreux véhicules stationnés à moitié sur la chaussée, ou manœuvrant de manière peu orthodoxe, risquent à tout moment de faucher un bambin qui court, qui joue ou qui rêve.

Les jeunes piétons ne sont pas conscients de la mauvaise visibilité, lorsqu'ils doivent se faufiler entre les véhicules.

Aux heures d'entrée ou de sortie des classes, la situation a atteint une telle cacophonie que parfois, le bus parvient à peine à se glisser entre les véhicules de parents.

### Prudence à trottinette

Par ailleurs, un appel pressant est lancé aux parents dont les enfants rallient l'école à trottinettes et prennent parfois d'énormes risques. Ces engins permettent d'atteindre des vitesses assez élevées et d'effectuer des figures acrobatiques qui ne sont cependant pas prévues sur les rues ou trottoirs, mais réservées aux places de jeu ad hoc.

Aussi est-il expressément demandé aux parents d'attirer l'attention de leurs enfants : sur le chemin de l'école, à trottinette comme à vélo, il faut impérativement respecter les règles de circulation et de prudence en vigueur.

### Merci à tous

Les autorités et l'école en appellent à la discipline et à la prudence de chacun. Par avance, les parents sont remerciés de stationner en respectant les règles habituelles, lorsqu'ils amènent ou viennent rechercher leurs enfants.

Pour la santé des écoliers, il est d'ailleurs recommandé de les stimuler à effectuer à pied les trajets entre l'école (ou l'arrêt du bus) et leur domicile, accompagnés ou non d'un parent. | *cm*

## La Heutte : le chantier fermera vendredi prochain

La semaine prochaine verra la fin provisoire du chantier routier de La Heutte. Pour ce qui concerne les installations techniques, il sera procédé à la mise en service de la fosse de pompage, tandis qu'un dernier immeuble sera raccordé à l'eau potable par les nouvelles conduites, à savoir celui du Chemin du Pont 4.

### Carrefour fermé

Une étape importante est prévue sur la route, qui dépendra évidemment de conditions météorologiques favorables : le carrefour des chemins du Stand, de la Scierie et du Pont subira son goudronnage le 15 décembre. Il sera donc interdit à toute circulation, mardi et mercredi prochains. Mais rappelons-le, ce goudronnage ne pourra être effectué que si la température et l'absence d'enneigement le permettent.

Durant cette fermeture, les riverains du Chemin de la Scie-

rie ne pourront plus accéder à leur propriété avec un véhicule; ils sont donc priés de stationner leur voiture sur la place du Lion d'Or. Les habitants du Chemin du Stand devront pour leur part emprunter la déviation circulant par les Oeuches de Péry. Enfin, pour atteindre le Chemin du Pont, il sera nécessaire de passer par la Métairie de Nidau.

### Tournée annulée

Signalons que la tournée verte est annulée, la semaine prochaine, pour tous les quartiers sis au sud de la ligne CFF. Merci pour votre compréhension.

Vendredi prochain le 18 décembre, l'entreprise Pro Routes fermera le chantier pour un semestre. En juin 2021, ses spécialistes reviendront à La Heutte pour terminer les travaux chez quelques propriétaires privés et pour recouvrir la chaussée de sa couche de finition. | *cm*

## L'eau du réseau est à nouveau parfaite !

Mercredi dernier le 2 décembre, à la suite de mesures effectuées dans le cadre des contrôles réguliers du réseau, le laboratoire cantonal alertait les autorités communales : l'eau potable distribuée dans la commune contenait un peu trop d'*Escherichia coli* (colibacille). Par mesure de précaution, la Municipalité a immédiatement décidé d'exhorter les habitants à cuire l'eau avant de la boire; simultanément, l'administration a imprimé des affiches que les employés ont distribué à travers la commune, et demandé à Radio Jura bernois de diffuser le même conseil sur ses ondes.

Parallèlement, le laboratoire cantonal a procédé à de nouveaux prélèvements et analyses. Jeudi, le chimiste responsable informait les autorités que le problème semblait se résoudre de lui-même pour ce qui touchait aux *Escherichia coli*. Il ne s'agissait pourtant que d'un préavis, et ce spécialiste invitait les autorités à patienter: pour obtenir des résultats concernant les antécédents, il fallait lancer une culture et donc attendre au minimum 24 heures avant une nouvelle analyse.

C'est finalement samedi après-midi que la bonne nouvelle est tombée, aussitôt diffusée sur le site internet de la Municipalité et sur son groupe

FaceBook: l'eau était à nouveau irréprochable.

### Une pompe en cause

Cette brève pollution de l'eau potable, qui n'a jamais atteint un degré vraiment grave il faut le souligner, est due à un problème technique survenu sur une pompe de chlorage. Les travaux de réparation/remplacement ont été menés immédiatement et ce genre de panne ne devrait plus pouvoir se produire désormais.

Il n'en demeure pas moins que cet incident l'a mis en évidence : l'eau potable est un bien très précieux, mis en danger par les activités humaines générant quantité de pollutions diverses. La surveillance, le filtrage et les traitements permettent que coule des robinets suisses un liquide d'excellente qualité. Mais ni les hommes ni les machines ne sont totalement infallibles...

### Des précautions

Il a été précisé samedi, ainsi que dans un papillon distribué lundi matin en tous ménages, que quelques précautions doivent être prises. Rappelons-les ici pour les personnes qui n'en auraient pas eu connaissance :

– Bien rincer toutes les conduites de la maison pendant cinq minutes

– Augmenter pendant 24 heures la température du chauffe-eau, à 60 degrés au minimum

– Nettoyer soigneusement tout appareil de traitement ultérieur de l'eau (installation d'adoucissement par exemple).

### L'impolitesse ne rend pas l'eau meilleure...

Les autorités remercient chaleureusement la population locale pour la patience et la compréhension dont elle a fait preuve face à cet incident, dans son immense majorité. Votre confiance nous touche.

Mais bien évidemment, il a suffi de quelques jours, à devoir cuire l'eau et à attendre les résultats de nouvelles analyses officielles, pour que la grogne s'installe fortement chez certains habitants. Une grogne qui s'est traduite par des propos réellement malpolis et blessants : «manque de communication et manque de transparence» jugés «sidérants», «honte d'habiter cette commune», Conseil «aussi laxiste», élus et personnel municipaux «ignorants»... Ces attaques gratuites n'ont pas rendu l'eau meilleure, contrairement au dévouement des employés et des élus qui se sont démenés pour trouver les canaux d'information les plus populaires,

au soutien des médias qui ont relayé généreusement ces informations, aux compétences des spécialistes cantonaux qui ont mené des analyses pointues, en dehors des heures de bureau et sans s'insulter les uns les autres... | *cm*



## Foodtruck Pizza La Légende

Nous vous informons que le foodtruck sera en vacances et sera de retour au printemps 2021. La date exacte vous sera communiquée ultérieurement. Merci d'en prendre note! | *cm*



## AVIS MORTUAIRE

C'est avec tristesse et beaucoup de souvenirs que nous faisons part du décès de

**Madame  
Rita Dätwyler**

notre chère maman, grand-maman, belle-maman, tante, parente et amie qui nous a quittés dans sa 94<sup>e</sup> année, suite à une courte maladie supportée avec courage.

Bienne, le 5 décembre 2020

Son fils Martin Gerber et sa compagne Josette Pérusset,  
à Neuchâtel

Son petit-fils Christian Gerber et son ami Joël Auberson,  
à Essert-sous-Champvent

Ses neveux et nièces Peter Dätwyler, Erika Stauber  
et ses enfants, à Moosleerau

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église reformée de Courtelary,  
le mercredi 16 décembre 2020 à 14h.

Adresse de la famille: Martin Gerber  
Prises 15  
2000 Neuchâtel

Cet avis tient lieu de faire-part

## AVIS MORTUAIRE

*Je quitte ceux que j'aime  
pour rejoindre ceux que j'ai aimés.*

Nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Monique Loosli**

qui s'en est allée bien trop tôt après une longue maladie, dans  
sa 73<sup>e</sup> année.

Son compagnon: Paolo De Cicco

Sa sœur et son beau-frère: Micheline et Philippe Châtelain

Sa nièce et sa famille: Myriam, Claude, Noémie Guyot  
Auréliet et Jonas Egger

Son neveu et sa famille: Cédric, Céline, Océane, Louane,  
Evan Châtelain-Lo Ricco

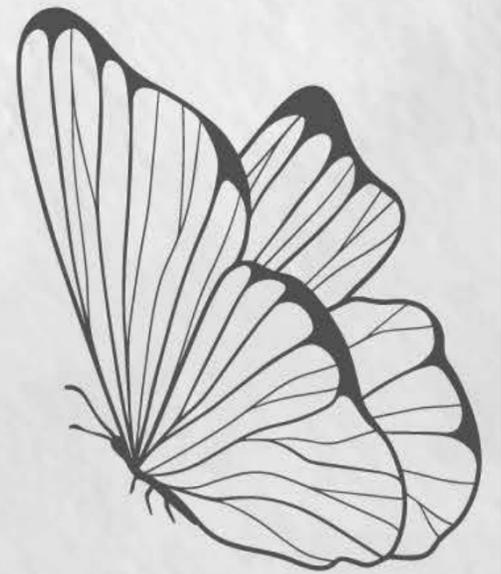
Ses cousins, cousines et connaissances.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

Vouvry, le 2 décembre 2020

Adresse de la famille: Micheline Châtelain  
Rue des Planches 8c  
2613 Villeret

Cet avis tient lieu de faire-part



## AVIS MORTUAIRE

*Quand les forces s'en vont,  
la mort est une délivrance.  
Vaincue par la souffrance,  
je vous quitte avec regret  
en vous laissant tout mon amour.*

Sa fille: Vittoria et Paolo Di Benedetto-Petraglia et leurs filles  
Alessia et son ami Frédéric  
Cristina et Vincent Froidevaux-Di Benedetto

Son fils: Vincent Petraglia et son amie Céline

Ses arrière-petits-enfants:

Melia, Soham, Olivia, Mattia et Alice

Ses neveux et nièces:

Vittoria Palazzo-Petraglia  
et Michele et famille

Donato et Claire Petraglia et famille  
Maria Walthert et famille

ainsi que les familles en Italie ont la tristesse de faire part du  
décès de

**Madame  
Maria Donata  
Petraglia-Valluzzi**

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-  
maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, qui nous a quittés  
dans sa 81<sup>e</sup> année.

2607 Cortébert, le 6 décembre 2020  
Résidence du Rûchli à Bienne

Adresse de la famille: Vittoria Di Benedetto  
Hauptstrasse 22  
2555 Brügg

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Un grand merci à la direction et tout le personnel de la Résidence  
du Rûchli à Bienne pour leur bienveillance et bons soins.

Cet avis tient lieu de faire-part

## AVIS MORTUAIRE

*Maman tu as toujours fait passer les autres avant toi.  
Tu as été une maman en or.  
Tu nous manqueras.*

Ses enfants: Dolores et Jean-Daniel  
Grosjean-Schwerzmann  
Pierre et Suzanna  
Schwerzmann-Hudachova

Ses petits-enfants: Virginie Bartlome-Grosjean  
Jean Grosjean-Santoanni  
Sébastien Schwerzmann  
Yanik Schwerzmann  
Lukas Baeryswil

Ses arrières-petits-enfants: Rayan, Raphaël, Natan  
Léa, Luca, Théo

Sa belle-sœur: Elisabeth Schwerzmann

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de vous  
faire part du décès de

**Madame  
Marcelle  
Schwerzmann-Grosjean**

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-  
maman, belle-soeur, tante, marraine, parente et amie, qui s'est  
endormie paisiblement dans sa 90<sup>e</sup> année, le 3 décembre 2020,  
au Home les Roches à Orvin.

Les adieux ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: Dolores Grosjean  
Chemin Milieu de la Fin 19  
2536 Plagne

Nous remercions en particulier tout le personnel du home les  
Roches.

Cet avis tient lieu de faire-part



## REMERCIEMENTS

Pour vos très nombreux témoignages de sympathie, dons,  
présence et amitié qui nous ont énormément touchés, en cette  
période de deuil

**Aurèle Bourquin**

Nous vous exprimons notre reconnaissance, ainsi que nos  
sincères remerciements.

*La famille*

Les Reussilles, décembre 2020

## REMERCIEMENTS



L'adieu à notre maman

**Anny Greppin-Keller**

a eu lieu dans l'intimité de la famille, vu les  
circonstances actuelles.

Merci à vous tous parents, amis et connaissances pour vos  
messages. Les dons ont été versés au fonds d'entraide de la  
paroisse. Notre merci va également à M<sup>me</sup> la pasteur Sarah  
Nicolet pour ses paroles réconfortantes.

*La famille*

Develier, décembre 2020

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



# Le budget prudent d'une année très incertaine

Parmi les objets en votation le 24 janvier figurent les prévisions financières 2021

En remplacement de l'assemblée municipale agendée au 14 décembre, les ayants droit sont donc appelés aux urnes le 24 janvier prochain. Parmi les objets financiers au menu, le budget 2021 est basé sur une quotité fiscale et des taxes inchangées.

Ces deux taux faisant chacun l'objet d'un point de votation, on rappellera que la quotité d'impôts locale se monte à 1,82, tandis que la taxe immobilière est fixée à 1.10 0/00 de la valeur officielle.

## Une détérioration très raisonnable

Roulant sur un total de 11,097 millions de charges (10,977 au budget 2020), ce budget présente un excédent de charges de quelque 306 000 francs (194 000). D'un peu plus de 110 000 francs, la détérioration entre 2020 et 2021 est qualifiée de raisonnable par l'administrateur des finances, Vincent Viret, sachant la situation économique actuelle, due essentiellement à la crise sanitaire.

Par rapport aux prévisions 2020, les principales différences sont constatées aux titres de la sécurité sociale, de la fiscalité et de la formation.

Dans ce dernier domaine, l'augmentation des coûts de l'Ecole secondaire explique en grande partie la hausse de charges prévisible (+ 65 000 francs).

Quant aux coûts sociaux, on n'ignore pas qu'ils suivent une courbe continuellement ascendante, laquelle ne va surtout pas fléchir en période de crise sanitaire. L'an prochain, les charges sociales prévues ascendent à



La santé des finances communales est appréciable, mais les incertitudes ne manquent pas...

563 francs par habitant, soit un total de 1,1 million de francs.

S'ajoutent à cette évolution connue l'augmentation des coûts de la crèche municipale et l'introduction des bons de garde y relatifs.

## La grande inconnue

Pour ce qui concerne les rentrées fiscales in globo, on ne peut évidemment prévoir qu'une diminution, due à plusieurs causes cumulées: la crise économique induite par la crise sanitaire et les effets de

la RFFA. «On rappellera cependant que des compensations fédérales, qui se chiffrent à quelque 100 000 francs pour nous, atténueront les pertes liées à cette révision», précise Vincent Viret.

Pour chiffrer les impôts sur les personnes morales, la Municipalité s'est approchée, comme de coutume, des principales entreprises locales. «Mais dans cette situation très particulière, même leurs spécialistes sont confrontés à de nombreuses incertitudes.»

En ce qui concerne les personnes physiques, l'administrateur des finances a suivi les recommandations cantonales et donc prévu une diminution de 2,4 % des rentrées.

## Une santé appréciable

Avec des fonds propres importants, une fortune estimée à quelque 2,5 millions de francs à fin 2021 et un bon équilibre des comptes autofinancés (ceux de l'alimentation en eau, de l'assainissement des eaux, de la gestion des

déchets et des sapeurs-pompiers), la situation financière de Sonceboz-Sombeval affiche une santé qui lui permet de supporter une année aussi incertaine. «Il ne faudrait pourtant pas que cela dure», prévient Vincent Viret.

## Des investissements conséquents

Le budget 2021 des investissements est conséquent, qui prévoit 4 millions de francs pour la Maison de l'enfance; pour peu évidemment que les travaux de construction puissent commencer...

Les autres postes importants seront votés le 24 janvier également: 270 000 francs pour la réfection de la rue Crétat de Sombeval, 120 000 francs pour le remplacement d'une conduite d'eau et 220 000 francs pour l'achat d'un nouveau véhicule multi-bennes. | cm

## Vision 2025: prudence

Intégrée au budget, la planification financière 2020-2025 laisse entrevoir un léger rougissement des finances communales, avec des excédents de charges pour chaque exercice et donc une diminution de fortune. Fin 2025, cette dernière est prévue à 1,75 million sans investissement, à 1,3 million avec investissements.

Vincent Viret souligne qu'à ce stade, il est prévu d'éponger les excédents de charges par des prélèvements sur la fortune. «Mais si la baisse des rentrées fiscales devait s'accroître, nous la compenserions grâce au Financement spécial ad hoc, lequel est riche de quelque 2,4 millions de francs.»

Sur la base du document de planification, l'administrateur des finances incite les autorités à la prudence, ces prochaines années en matière de nouveaux investissements; ceux qui viennent d'être réalisés, ajoutés à ceux qui seront consentis dans l'avenir immédiat (Maison de l'enfance en particulier) ne manqueront pas de grever les finances à travers leur amortissement linéaire. Il faut éviter que les charges continuent à augmenter sans que les recettes ne suivent le mouvement. | cm

## Kilian Habegger nettoiera nos rues

Les apprentis employés de commerce de deuxième année de la région sont appelés par le ceff Commerce (centre de formation professionnelle Berne francophone, antenne de Tramelan) à mener un projet écologique, sur lequel ils doivent rendre un rapport complet, illustré.

Le Tavannois Kilian Habegger a imaginé une action pratique originale et intéressante: se rendre dans une douzaine de localités de la Vallée de Tavannes et du Vallon de Saint-Imier, pour y passer une journée à ramasser les déchets jonchant les rues, chemins et zones vertes. Ce faisant, le jeune homme engage la conversation avec les passants, les incitant à ne rien jeter par terre, voire à ramasser ce qu'ils découvrent.

Il a ainsi sillonné ces derniers temps quelques villages des alentours.

## Volontiers

Kilian Habegger a contacté les autorités municipales, pour solliciter l'autorisation de mener son action dans nos rues. Le Conseil municipal lui a accordé



très volontiers son consentement, à la seule condition que les règles de prudence sanitaires soient évidemment respectées.

Le jeune homme ralliera Sonceboz-Sombeval au début du printemps prochain, à une date qui doit encore être définie. Cela fait, il sera proposé à l'école primaire, si elle le souhaite, de s'associer, sous une forme ou sous une autre, à cette action de lutte contre le littering.

| cm

## Le bureau fermé

Pour la période des Fêtes, le bureau municipal demeurera fermé du 24 décembre 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2021 y compris. Il rouvrira ses portes, selon l'horaire habituel, dès le lundi 4 janvier 2021.

Le personnel communal souhaite de joyeuses Fêtes, malgré la crise sanitaire, à toute la population de la commune. | cm

## UDC CORGÉMONT

### Merci à la population

L'UDC Corgémont vous remercie pour la confiance que vous nous avez à nouveau témoignée. Le résultat est excellent avec trois conseillers municipaux UDC élus sur six.

Bien entendu, nous sommes déçus d'avoir perdu le siège de la Mairie, mais cette nouvelle situation donne la répartition souhaitée par la population. En finalité, cette nouvelle répartition modifiera la majorité absolue que nous n'avions pas choisie et pas souhaitée.

## Collégialité

Il a souvent été question de changements, nouvelles répartitions des forces et collégialité ces dernières semaines.

Pour l'UDC Corgémont, le principe de collégialité est un élément primordial, dans le cadre d'un exécutif. En effet, il a toujours été important pour nous de le respecter.

Si nous avons été majoritaires, nous pouvons avec fierté vous

informer que seulement lors de deux votations au cours des 8 dernières années où les conseillers UDC ont influencé par leur majorité, le résultat. Alors qu'environ 2000 votations ont eu lieu au cours de ces deux périodes, ceci représente donc 1 pour mille.

## Michel Tschan

Michel Tschan prend acte de son résultat mitigé. Le caractère bien trempé, mais toujours juste et collégial de Michel lui a probablement valu ce revers.

L'absence de soutien de la part du PLR et le souhait de non-apparement de ce même partenaire habituel ont donné un signal clair à la population et ont probablement eu un effet sur le résultat de Michel. Durant ces dernières années, Michel a souvent mis l'accent sur l'importance de la collégialité, qui dans certains cas n'était pas respectée de la même manière que par le passé. Ces remarques n'ont pas toujours été bien accueillies.

## Hommage /remerciements

Trois de nos représentants ne seront plus de la partie l'an prochain. Il s'agit de Heidi Tschannen, Etienne Klopfenstein et Bernard Tschanz.

Un grand, grand, grand merci à ces trois membres ayant œuvré pour le bien de la commune au cours des dernières années, voire des décennies. Votre engagement sans compter vous a valu beaucoup de remerciements et de reconnaissance, mais aussi parfois de la critique.

Madame, Messieurs, merci beaucoup pour votre engagement au bénéfice de notre commune

L'UDC de Corgémont remercie infiniment les membres, sympathisants et amis pour leur excellent soutien, et leur souhaite une agréable fin d'année et formule ses meilleurs vœux pour l'année 2021 remplie de bonheur.

| udc corgémont

## GYM SENIORS CORGÉMONT

### Communication aux gymnastes

Cette année restera marquée dans nos mémoires comme une année très spéciale pour Gym Seniors.

## Annulations

Covid-19 nous a obligés à annuler une bonne partie de nos leçons de gym, la course

annuelle ainsi que notre traditionnelle fête de Noël.

L'année prochaine est pour l'instant aussi incertaine. Il ne nous est actuellement pas possible de dire si nous aurons la possibilité de reprendre nos leçons début janvier 2021, mais nous espérons vivement vous

retrouver le plus tôt possible en salle de gym, tous en bonne santé. Prenez soin de vous! Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour Noël et pour la nouvelle année.

| le comité et les monitrices

## BOURGEOISIES

### Vente de sapins



## ORVIN

La vente des sapins de Noël aura lieu le samedi 12 décembre 2020 de 9h à 12h au nouveau hangar à bois à la route des Prés d'Orvin. Cette année, en raison des restrictions sanitaires, aucune restauration ne sera possible. Le port du masque sera obligatoire. Venez néanmoins nombreux acheter un beau sapin d'Orvin ou un autre article produit par la Bourgeoisie: bois d'allumage, bûches suédoises, bois de feu. Merci d'avance de votre visite! | l'équipe forestière

## PÉRY

La traditionnelle vente de sapins de Noël aura lieu le samedi 12 décembre de 10h à 12h au dépôt à copeaux.

En raison de la situation actuelle, le vin chaud sera reporté à l'année prochaine, nous l'espérons vivement.

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons tout de même tous nos bons vœux de Noël et une meilleure année 2021. | sg

## LA HEUTTE

La vente de sapins de Noël aura lieu le samedi 19 décembre de 10h à 12h à la déchetterie Grossen. Vous avez aussi la possibilité d'acheter votre sapin pendant les heures d'ouverture de la déchetterie soit le mardi 15 décembre de 15h30 à 17h30 ou le jeudi 17 décembre de 15h30 à 17h30. | lh

## BOURGEOISIE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

### Vente de sapins



Vente des sapins de Noël, au hangar à bois à Sombeval le samedi 19 décembre de 9h30 à 11h. | dv

# Vos commerces locaux d'Erguël *de Renan à Courtelary*

Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | [contact@le-cide.ch](mailto:contact@le-cide.ch) | [www.le-cide.ch](http://www.le-cide.ch)



## Chères clientes, chers clients,

Les commerces du CIDE vous adressent ces quelques mots afin de vous remercier une fois encore de votre fidélité.

L'attractivité de notre région passe aussi par la diversité de son offre commerciale. En choisissant d'effectuer vos achats localement, vous contribuez au maintien des commerces, mais aussi des places de travail et de formation qui y sont liées. Tous les commerces des régions frontalières doivent faire face à la force du franc, mais aussi comme partout à la concurrence des achats sur le net. Nous sommes persuadés qu'un service de proximité et de qualité, qu'une offre attractive et un contact étroit avec notre clientèle restent nos atouts majeurs.

Nous nous réjouissons de vous accueillir et mettrons tout en œuvre afin de vous satisfaire.

*Nous vous souhaitons de belles Fêtes de fin d'année, ainsi que santé, bonheur et prospérité pour l'an nouveau.*

*Au nom du CIDE, son comité*



## La Vinoterie

Vins, fromages et épicerie fine

Rue du Temple 3 • 2610 Saint-Imier  
032 941 72 10 • [epiceriefine@lavinoterie.ch](mailto:epiceriefine@lavinoterie.ch)

Pour vos petits plaisirs comme pour vos gros cadeaux, nous vous proposons un choix de produits régionaux, mais également un panel de merveilleux délices artisanaux. Des vins bio et des fromages, tous aussi bons que beaux!



RUE AGASSIZ 2 • 2610 ST-IMIER • TÉL. 032 941 33 23

### 2 mois ça a été long...

...sans vous, chère cliente et client. Avec mon équipe nous nous sommes languis de vous. Vous nous avez manqué. Par ennui, les tubes de couleurs se sont ternis, les sèche-cheveux se sont mis en marche, les casques ont roulé dans le salon, les ciseaux, rasoirs et broches virevoltaient...

Enfin, le 27 avril, les choses sont revenues presque « à la normale » et le matériel pouvaient à nouveau reprendre du service avec joie. Revoir vos yeux à défaut de voir votre sourire masqué est un grand plaisir.

De nouvelles couleurs sont venues compléter la palette existante. Les nouvelles coupes tendances sont maîtrisées, car la mode, elle, n'a pas cessé d'évoluer.

Mon équipe et moi-même vous sommes très reconnaissantes de la confiance et fidélité que vous nous témoignez.

Juste un mot **MERCI!**

**Prenez soin de vous et vos proches et au plaisir de vous revoir.**

*Annelise, Marina et Jeannie*



**Vous aimez le contact humain et personnalisé, nous sommes à votre disposition...**

Votre téléseuil régional vous permet d'avoir des conseils personnalisés à domicile si vous le souhaitez.

Grâce à notre nouveau réseau fibre optique, vous pouvez surfer jusqu'à une vitesse de 1 Gigabit!

Notre service point UPC est également à disposition des clients de toute la région.

**Passez nous voir, nos collaborateurs se feront un plaisir de vous conseiller sans engagement de votre part.**



Retrouvez la liste complète des membres du CIDE sur le site [www.le-cide.ch](http://www.le-cide.ch)

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

# Douze douzaines de panneaux installés sur le toit de La Combe



Voici une dizaine de jours que la pose des panneaux solaires a été achevée, sur le toit de la halle La Combe. Ils sont 144 au total et atteindront ensemble une puissance approximative de 45 kWh. Les raccordements sont en cours et la mise en service de cette centrale photovoltaïque est prévue tout prochainement. On soulignera que toutes les entreprises engagées sur ce chantier proviennent de la région très proche : Corgémont, Sonceboz et Cortébert. | cm

## Administration fermée

Pour les fêtes de fin d'année, le bureau de l'administration municipale demeurera fermé du mercredi 23 décembre 2020, à 11 h30, au lundi 4 janvier 2021 à 8h30. Le personnel communal adresse ses meilleurs vœux à la population locale. | cm

## Cherche photos de toutes les époques

Roland Greub, archiviste communal, lance un appel à toute la population. « La Municipalité est pauvre en documents iconographiques illustrant l'histoire et l'évolution de notre commune », souligne-t-il en espérant susciter quantité de dons ou autres prêts. Les vues de toutes les époques intéressent grandement la Commune.

### Cartes ou photos

Roland Greub est à la recherche de cartes postales et de photographies, qu'elles soient professionnelles ou privées, représentant le village, ses quartiers, ses bâtiments emblématiques, les activités de ses habitants ainsi que les paysages alentour. Au fil de son travail, l'archiviste a en effet constaté avec déception que les traces iconographiques sont très rares, dans les archives communales, et ne permettent pas de documenter le passé et

l'évolution de Corgémont. La vie quotidienne des temps anciens n'est pas illustrable, l'évolution du domaine bâti pas davantage, et c'est bien dommage pour les générations actuelles et à venir.

### Dons ou prêts

« Les dons de documents seront très bienvenus et la Municipalité en prendra le plus grand soin. Mais les personnes qui souhaitent conserver leurs photographies pourront nous les prêter brièvement, afin que nous en fassions des copies; qu'elles ne s'inquiètent surtout pas, nous leur rendrons leur bien en parfait état », précise l'archiviste en ajoutant que les documents peuvent être déposés, dès à présent, auprès de l'administration municipale.

Pour tout renseignement, on s'adressera par contre à Roland Greub en personne, en l'appelant au 032 489 20 67.

Merci par avance! | cm

## Le chantier suit son cours



Le chantier de rénovation du bâtiment administratif suit son cours en respectant parfaitement le calendrier préétabli. Ainsi les spécialistes ont-ils notamment coulé tout récemment la dalle du premier étage, tandis que celle du deuxième étage figure encore au programme de cette année. Rappelons que le vénérable immeuble devrait être rendu à ses utilisateurs, à nouveau comme flambant neuf, à la fin de 2021. | cm

## En assemblée lundi, avec grande prudence !

On rappellera que l'assemblée municipale d'hiver se tiendra lundi 14 décembre, à 20h, à la salle de spectacles. D'importantes mesures de précaution sanitaire seront évidemment mises en place et les autorités remercient par avance les participants de s'y conformer à la lettre.

### Traçage et masque

Comme pour l'assemblée de juin dernier, le traçage des

participants sera parfaitement assuré. Chacun est instamment prié de se désinfecter soigneusement les mains à l'entrée de la salle. Par ailleurs, les chaises seront disposées de manière à respecter la distance sociale requise.

Nouveauté instaurée par rapport à juin et pleinement justifiée face à la deuxième vague : le port du masque est obligatoire, dès l'approche de la salle de spectacles et durant toute

l'assemblée. Par ailleurs, pour éviter de mettre en danger la santé de quiconque, le Conseil municipal annonce que pour une fois, il sera renoncé lundi au traditionnel verre de l'amitié. Les participants sont invités à rentrer chez eux dès la fin des débats. Merci pour votre compréhension.

### Le menu

On rappellera que cette assemblée statuera sur le

crédit supplémentaire de 500 000 francs pour l'extension du chauffage à distance La Combe; crédit qui sera couvert entièrement par les taxes de raccordement. Seront également soumis aux ayants droit le budget municipal 2021 et le renouvellement de la convention liant la commune au Parc Chasseral, pour la période 2022 à 2031.

| cm

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS

## Assemblée municipale du 14 décembre : les enjeux

Comme mentionné sur la convocation, l'assemblée municipale a lieu lundi 14 décembre à 20h à la salle polyvalente. Les mesures d'hygiène et de distance seront observées et le port du masque est obligatoire pendant toute la durée de l'assemblée. Afin que

chacun et chacune puisse se faire une idée des enjeux et décider en connaissance de cause de participer ou non à l'assemblée aussi en fonction des propositions du Conseil municipal, nous résumons ci-après les points qui seront discutés. | cm

## Parc Chasseral

La charte du Parc Chasseral doit être approuvée pour une nouvelle période de 10 ans afin de renouveler le label fédéral de l'institution. Les activités du Parc ces dernières années ont beaucoup apporté de projets sur le territoire communal. Par exemple, la mise en place du chemin des Anabaptistes, des plantations d'arbres, des réfections de murs en pierres sèches ou encore l'accompagnement constructif du goudronnage de la route Place Centrale - Pont des Anabaptistes en 2012. Plusieurs centaines de milliers de

francs ont été investis dans les projets touchant le territoire de Cortébert, soit directement par le Parc, soit par des soutiens financiers externes générés par le l'institution. La participation communale de 4 francs par habitant, inchangée pour toute la période de renouvellement, permet de faire affluer beaucoup d'argent externe dans la région puisque les communes ne couvrent que 6% du budget du Parc. Le Conseil municipal recommande de renouveler l'adhésion pour les 10 ans à venir. | cm

## Règlement du CRC

Ce point très procédural concerne le règlement du syndicat en charge de la protection civile du Jura bernois. Il s'agit simplement de supprimer quelques passages du règlement relatif à l'organe de conduite intercommunal qui a été repris par l'organisation intercommunale Jb.B. Le Conseil municipal recommande l'approbation. | cm

## Décomptes finaux

Les décomptes finaux de l'assainissement du stand de tir et de l'éclairage public seront aussi présentés. Le stand de tir boucle sur une dépense très nettement moindre que celle budgétée (26 000 francs pour un crédit voté de 300 000 francs) alors que l'assainissement de l'éclairage public a coûté 91 000 francs pour un crédit de 100 000 francs. Le Conseil municipal recommande d'approuver ces décomptes. | cm

## Comptes 2019

Les comptes 2019 bouclent sur un bénéfice de plus de 145 000 francs au compte global, alors qu'un déficit de 123 000 francs était prévu. L'amélioration provient en grande partie des recettes fiscales supérieures et d'une subvention non prévue pour l'assainissement du stand de tir. Le Conseil municipal propose de ratifier les comptes qui portent la fortune au bilan à 1,612 million de francs. | cm

## Budget 2021

En raison de la crise sanitaire notamment, le budget 2021 présente des incertitudes et un déficit de l'ordre de 205 000 francs au compte global. La fortune permet d'absorber ce déficit et les perspectives d'attirer de nouveaux contribuables dans le quartier des Ouchettes, ainsi que le plan financier à 5 ans, permettent de penser que les résultats futurs seront meilleurs. | cm

## BIBLIOTHÈQUE DE CORTÉBERT



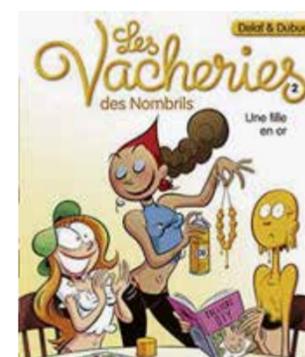
## Nouveaux livres

### ADULTES

*Et toujours les forêts* | Sandrine Colette  
*En attendant le jour* | Michael Connelly  
*Au revoir là-haut (1)* | Pierre Lemaitre  
*Couleurs de l'incendie (2)* | Pierre Lemaitre  
*Miroir de nos peines (3)* | Pierre Lemaitre  
*C'est arrivé de nuit* | Marc Lévy  
*Le livre* | Christophe Meyer  
*Les oubliés du dimanche* | Valérie Perrin  
*Hiver à Sokcho* | Elisa Shua Dusapin  
*Vladivostock Circus* | Elisa Shua Dusapin  
*Il était deux fois* | Franck Thilliez  
*La frontière* | Don Winslow

### BANDES DESSINÉES

*Un cow-boy dans le coton, N° 9* | Lucky Luke  
*Triple Galop* | Tomes 2-16  
*Une fille en or N° 2* | Les Vacheries des Nombrils



### ADOS

*L'Héritage IV* | Christopher Paolini

### ENFANTS

*Un thé à l'eau de parapluie* | Karen Hottois  
*Le voleur de fleurs de Carouge, N° 22* | Les enquêtes de Maëlys

### Horaire

Le mercredi de 13h30 à 14h et de 19h30 à 20h. Dernière ouverture: mercredi 16 décembre. Réouverture le mercredi 6 janvier 2021. Toute l'équipe de la bibliothèque souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année. | sg

Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch

## Noël

En raison de Noël, la Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas le vendredi 25 décembre 2020 mais le jeudi 24 décembre 2020.

Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit:

Utile et paroisses: lundi 10h

Officiel et sport: lundi 12h

Rédactionnel et annonces: mardi 9h

fac@bechtel-imprimerie.ch

032 944 17 56

# Courtelary, au siècle passé...



Réclame

VIENS CHERCHER

# Ton cornet de Saint-Nicolas

LE 12 DECEMBRE DE 15H À 17H  
A LA SALLE POLYVALENTE DE CORMORET  
DISTRIBUTION GRATUITE\*

Masque obligatoire dès 12 ans

\*Distribution réservée aux enfants jusqu'à 12 ans faisant partie du cercle scolaire COVICOU.  
Dans la limite des stocks disponibles.

amacc  
ASSOCIATION MALADES RÉSISTANTS CHRONIQUES

SEL DE LA SUZE COURTELARY

## Rappel sortie hivernale et conviviale ce samedi

Le comité du SEL de la Suze vous rappelle l'invitation à sa balade hivernale suivie de l'atelier crème de consoude ce samedi 12 décembre.

Noé de a-hike nous emmènera à la découverte des plantes de la région et plus

spécifiquement de la consoude, lors d'une balade qui nous mènera de Mont Soleil à Saint-Imier.

Rendez-vous à 11h à l'arrivée du funiculaire à Mont Soleil, pique-nique, marche et atelier de consoude au canapé fores-

tier de Saint-Imier. Vous pourrez trouver le programme en détail dans l'édition de la semaine passée, sur notre page Facebook ou en nous envoyant simplement un email (voir plus bas)

Prix: au chapeau, enfants dès 10 ans.

Le tout dans le respect des mesures covid et sous réserve de modifications.

Nous attendons vos inscriptions (obligatoires) jusqu'à ce vendredi 11 décembre, 15h, soit à [seldelasuze@gmail.com](mailto:seldelasuze@gmail.com); soit auprès directement de a-hike: [info@a-hike.ch](mailto:info@a-hike.ch).

A samedi! | le comité du sel de la suze

BOURGEOISIES DE COURTELARY ET CORMORET

### Vente de sapins



Les Bourgeoisies de Courtelary et Cormoret organisent leur traditionnelle vente de sapins de Noël demain samedi 12 décembre de 9h à 11h au point de collecte des déchets verts à Courtelary au lieu-dit Pré du Roc. Vous pouvez également choisir votre sapin qui sera coupé sur place. | les bourgeoisies

BOURGEOISIE DE COURTELARY

### Vente de bois de feu

Afin d'organiser et de préparer le bois de feu pour l'année 2021, les personnes intéressées à l'achat d'un ou plusieurs stères de bois à prendre en forêt et préparés en bordure d'un chemin sont priées de s'annoncer à notre garde-forestier Daniel Jeanguenat, 079 857 11 60 ou par mail à [triage.cccv@bluewin.ch](mailto:triage.cccv@bluewin.ch). Merci de votre compréhension. | le conseil

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

[BECHTEL-IMPRIMERIE.CH](http://BECHTEL-IMPRIMERIE.CH)

Réclame

Des dons pour des groupes d'entraide autogérées

PC 60-624148-2

[www.infoentraide-be.ch](http://www.infoentraide-be.ch)



Selbsthilfe BE  
Info-Entraide BE

EN SOUVENIR DE

## Lily Wecker

2010 10 décembre 2020

Tu es mon étoile et tu resteras à jamais gravée dans mon cœur.

Je t'aime mam!

Que tous ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.



Madeleine



# Une assemblée municipale assortie de mesures sanitaires

L'assemblée municipale dite du budget se déroulera lundi prochain 14 décembre, dès 20h à la halle de gymnastique. Comme à fin septembre dernier, mais de manière plus stricte encore pour cause de forte deuxième vague, de sévères mesures sanitaires seront mises en place. Premièrement, les ayants droit sont avertis qu'ils devront impérativement porter un masque, dès qu'ils entreront sur le préau et pour toute la durée de l'assemblée.

Le traçage des participants sera assuré grâce à l'inscription de chacun à l'entrée, puis à la numérotation des chaises; toute personne présente devra remplir une petite carte portant le numéro de son siège, ce qui permettra de définir par qui elle était entourée.

Les chaises seront évidemment réparties dans la halle en respectant une distance d'un mètre et demi au minimum.

En fin d'assemblée, les participants quitteront les lieux immédiatement, masque sur le visage et en respectant la distanciation de rigueur.

## A l'ordre du jour

Principal point au menu de cette assemblée, le budget 2021 de la commune, avec sa quotité fiscale et sa taxe immobilière. Nous en avons parlé abondamment dans ces colonnes et il sera présenté par le maire, Benjamin Rindlisbacher, puis discuté et voté.

Le conseiller municipal Ronald Ermatinger présentera ensuite le nouveau contrat liant le Parc régional Chasseral et la



L'assemblée statuera notamment sur le renouvellement du contrat liant la commune avec le Parc Chasseral, photo: © parc chasseral

commune pour la période 2022 à 2031, sur lequel l'assemblée se prononcera.

La construction du nouveau réservoir intercommunal, sis dans le pâturage de Cormoret, fera ensuite l'objet d'un décompte que détaillera Roberto Previtali, élu en charge notamment de l'alimentation en eau.

## Trois nominations

C'est au maire qu'il reviendra de présenter les trois nominations au menu de ce 14 décembre: la présidence de l'assemblée, fonction qu'occupe actuellement Jean-Marc Tonna, la vice-présidence de ce Législatif, assumée présentement par Fabienne Veya, ainsi que la vérification des comptes,

pour laquelle est mandataée actuellement la fiduciaire Soresa.

Ces nominations concernent la prochaine période, qui court du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2024.

## Des informations

Aux traditionnelles informations du maire, lequel s'at-

tachera à divers dossiers en cours notamment, s'ajoutera celle du conseiller municipal Cyril Froidevaux concernant l'évolution de la situation en matière de déchets, plus précisément de l'Ecopoint et de l'implantation des conteneurs semi-enterrés.

| cm

## Dons musicaux

Le Conseil municipal a décidé la semaine dernière d'accorder un don unique de cent francs à l'artiste Jessana Némitz, domiciliée à Cormoret et qui a lancé un appel pour l'enregistrement de son nouvel album.

Un don de deux cents francs a par ailleurs été accordé aux Chambristes, ce groupe qui organisera à nouveau sept concerts de haut niveau, à Courtelary l'an prochain; le premier rendez-vous est agendé au 24 janvier 2021. | cm

## Vos masques

La Municipalité rappelle que les personnes qui ne l'ont pas encore fait peuvent venir chercher les dix masques destinés à chaque habitant, ceci durant les heures d'ouverture du bureau (lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h à 12h). Chaque habitant de plus de 12 ans a droit à un lot unique. | cm

## Pour les Fêtes

Le bureau de l'administration municipale demeurera fermé, pour les Fêtes de fin d'année, du 23 décembre à midi jusqu'au lundi 11 janvier à 8h. Durant cette période, les employés ne seront pas atteignables. En cas d'urgence, et en cas d'urgence seulement, on est prié d'appeler le 079 622 15 26, soit le téléphone portable de Benjamin Rindlisbacher, maire. | cm

Délaï rédactionnel

MERCREDI 9H

# Un sujet vous intéresse ? Annoncez-vous !

## La Commune cherche des commissaires et des délégué(e)s pour 2021

En vue de la nouvelle législation politique, qui commencera au 1<sup>er</sup> janvier prochain, la Municipalité lance un appel aux citoyennes et aux citoyens de Courtelary qui pourraient intéresser un engagement ciblé au service de la vie publique.

On ne parle pas ici du Conseil municipal (dont les trois sièges vides seront repourvus à travers les élections complémentaires du 14 février prochain, avec délai de présentation des candidatures au 18 janvier midi), mais de fonctions moins chro-

nophages et néanmoins très intéressantes. Pour les années 2021 à 2024, il s'agira en effet de renouveler la composition de plusieurs commissions municipales et autres délégations locales dans des syndicats intercommunaux. Chacun de ces organes est consacré à un domaine précis et important pour la collectivité.

## Des livres au feu...

On sait d'ores et déjà qu'un ou plusieurs sièges seront libres, dès le 1<sup>er</sup> janvier pro-

chain, au sein des organes suivants:

- Commission de la bibliothèque communale et scolaire
- Commission municipale des manifestations culturelles
- Syndicat d'épuration des eaux du Bas-Vallon (SEBV)
- Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze (SAES)
- Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Centre-Vallon.

A toutes les citoyennes et tous les citoyens qui pourraient être disposés à occuper un des postes à repourvoir, il est instamment demandé de s'annoncer par courriel au secrétaire municipal Vincent Fleury (fleury.admin@courtelary.ch) ou par courrier postal à l'adresse de la Municipalité. N'omettez pas de préciser quel(s) domaine(s) vous intéresse(ent) et annoncez-vous s'il vous plaît jusqu'au 31 décembre.

| cm

# Plan quinquennal

Le Conseil municipal a ratifié, durant sa dernière séance en date, le Plan financier de la commune pour la période 2021-2025. Ce document tient compte des investissements nécessaires et en particulier de la suite du projet de rénovation du collège. Une rénovation onéreuse, mais indispensable pour conserver la valeur du patrimoine communal, dont on rappellera qu'elle fait l'objet actuellement d'une analyse détaillée, laquelle a déjà mis le doigt sur l'urgence de certains travaux visant notamment la sécurité des utilisateurs.

Avec une fortune de quelque trois millions de francs à fin 2019, les finances communales pourront supporter toutes les charges prévues dans ce plan; les projections ainsi établies font effectivement état d'une fortune de près de deux millions de francs à fin 2025.

Ce plan financier, qui n'a rien de contraignant, sera présenté succinctement à l'assemblée du 14 décembre (voir ci-contre), dans le cadre de la discussion sur le budget communal 2021.

| cm

# EcoPoint: les choses sont cette fois parfaitement claires



Les services techniques viennent de poser, en arrière-plan de l'EcoPoint, un panneau suffisamment grand et clair pour que les horaires de dépôt soient désormais parfaitement respectés. Il n'y a rien de tel qu'une information visible et disponible sur place, pour éviter les oublis et les erreurs. Merci à tous de tenir compte de ces règles. | cm

## Des bons très appréciés

Les autorités municipales ont reçu plusieurs messages sympathiques de personnes du village ayant reçu les bons du CIDE (Commerce indépendant d'Erguël), offerts pour compenser l'annulation forcée de la course des aînés. Le Conseil a ainsi appris avec plaisir que son initiative a été appréciée. | cm

# Un nouvel employé est entré en fonction

Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, Christian Feller (notre photo), est entré officiellement au service de la voirie communale. Agé de 49 ans, marié et père de deux enfants, il vient d'émigrer cet automne à Courtelary, avec sa famille, en provenance d'Orvin.

L'engagement de ce nouvel employé permettra de conserver un effectif complet aux services techniques locaux, lorsque Domenico Paladino prendra une retraite bien méritée, au début de l'année prochaine.

A Christian Feller, les autorités municipales et ses collègues de la Commune souhaitent une chaleureuse bienvenue et beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle fonction.

| cm



# Vos commerces locaux d'Erguël.



## Cdm: sport, mode et loisirs

Fondé en 1991 par Danièle, détentrice d'une maturité commerciale, passionnée de sports et de mode. Elle a su, grâce à ses compétences commerciales et à son bon goût, s'entourer des meilleures marques, synonymes de qualité, d'actualité, de prix étudiés. **Esprit, edc, Le temps des cerises, Driver, art, Panama Jack, Dolomite, Billa-bong, RipCurl** ont une grande place dans l'assortiment. Danièle et Nathalie sont à votre service pour vous orienter et vous conseiller.

Les vêtements techniques en pleine expansion sont représentés par les marques **Salomon, Scott, Peak Performance, O'Neill, Craft, Kari Traa, Rewoolution**, etc.

Depuis 2001, avec l'arrivée de David, détenteur d'un brevet fédéral de professeur de sport de neige et 6 saisons d'hiver passées en Valais, un rayon sport s'est développé. L'expérience acquise par David à enseigner le ski et à entraîner les jeunes du ski-club Saint-Imier, en ont fait un connaisseur et un conseiller attentif à vos besoins. David est aussi là pour vous conseiller lors de vos achats ou pour la location de matériel de skis, de skis de randonnée, de skis de fond, de snowboards, de raquettes à neige, enfants et adultes à des prix étudiés et adaptés.

Giro / Dakine / Buff / Leki / TSL / Vola-Energiapura



Chez Cdm, vous profitez de rabais attractifs toute l'année!



**dm**  
SPORTS MODE LOISIRS

**LOCATION ET VENTE**  
SKIS, SNOWBOARDS ET RAQUETTES

RETROUVEZ-NOUS SUR CDM SPORTS MODE LOISIRS

PLACE DU MARCHÉ 1 SAINT-IMIER 032 941 28 70



032 941 28 70

**Offrez un bon-cadeau pour Noël**

**VENTE: sport mode loisirs**

**Profitez de nos offres permanentes de 10 à 50%**

**Locations ski, rando, snow, raquettes, skating: journée, week-end, semaine, saison**

**Bonnes fêtes et meilleurs vœux pour 2021**

[cdmpro@bluewin.ch](mailto:cdmpro@bluewin.ch)

Facebook: Cdm Sports, Mode, Loisirs

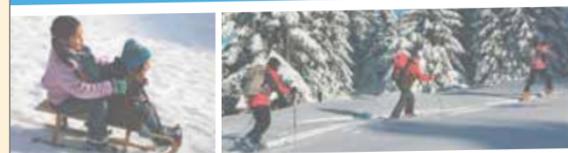
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - ALIMENTATION GÉNÉRALE

**chez jean-pierre**

Saint-Imier - Courtelary - Corgémont - Cortébert - Villeret  
ouverts le dimanche matin - 032 941 12 31 - 032 944 11 39

**Nous vous recommandons notre vaste choix de desserts et de bûches et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.**

**SKI, BOB ET RAQUETTES: FOULEZ LA NEIGE AVEC LE FUNI!**



Renseignements et réservations  
T +41(0)32 941 25 53  
[www.funisolaire.ch](http://www.funisolaire.ch)



**CATTIN**  
CONTRÔLE ELEC

Votre contrôleur électricien dans la région

Cyril Cattin 079 613 24 50  
Rue de Tivoli 39 info@cattin-contrôle-elec.ch  
2610 St-Imier www.cattin-contrôle-elec.ch

**Belles fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2021!**

**Vous ne savez pas quoi offrir?**

Pensez aux bons CIDE et laissez à vos proches le soin de choisir...

Vous pouvez vous les procurer auprès de Clientis Caisse d'Epargne Courtelary de Saint-Imier (partenaire du CIDE).



**Clientis**  
Caisse d'Epargne Courtelary

Moyens auxiliaires **DOMITEC**  
[www.domitec.ch](http://www.domitec.ch) tél 032 941 10 11

**Prenez soin de vous et de vos proches. Bonne année, bonne santé et meilleurs vœux!**



**Pour les fêtes de fin d'année, même en petit comité, venez découvrir notre grande variété de préparations sur plat (fondue chinoise, bourguignonne, paysanne, charbonnade, plat froid).**

## ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-IMIER

## Rétrospective du dernier trimestre

Le moment est à nouveau venu de vous donner quelques nouvelles de la vie de l'École secondaire de Saint-Imier ces dernières semaines.

La rentrée d'octobre a été marquée par une période un peu compliquée due à la situation sanitaire. De nombreux élèves et enseignants ont été absents, principalement pour cause de quarantaine. Le système de travail à distance mis en place lors du semi-confinement de ce printemps a pu être utilisé afin que les élèves absents puissent continuer à suivre le programme scolaire. Dans certaines situations, il a fallu se réinventer: les moyens technologiques existant à l'école ont permis à certains enseignants, contraints de rester à la maison, de pouvoir donner leurs cours à distance, alors que les élèves se trouvaient en classe. Encore une fois, chacun a su relever le défi et s'adapter à la situation. D'une manière générale, le corps enseignant et la direction souhaitent féliciter les élèves pour leur attitude positive et leur faculté d'adaptation face aux changements et aux restrictions imposés par la pandémie qui sévit actuellement. Heureusement, la situation semble s'apaiser au sein de l'école et les cas de quarantaines ou d'absences liés au coronavirus ont fortement diminué.

L'école est reconnaissante à la commune de Saint-Imier de lui avoir permis d'équiper les élèves et les enseignants avec des masques en tissu lavables et certifiés.

Silence on lit! Cela fait déjà un an que cette activité, qui consiste à consacrer un quart d'heure par jour à la lecture en classe (lectures personnelles,) a débuté au sein de notre école. Elle suscite toujours autant d'enthousiasme et se poursuivra donc en 2021.



Les manifestations prévues au calendrier de cet automne ont dû être reportées à une période plus clémente. Une conférence illustrée sur le Tadjikistan par Nicolas Pernot ainsi qu'une création théâtrale mise en scène par Stéphane Thies de la Cie en boîte, *Le passeur*, seront notamment programmées dès que les conditions sanitaires le permettront.

La Fête de la Solidarité, thème sur lequel travaillent les

classes depuis l'année scolaire passée, a été agendée au 12 juin 2021. Dans l'intervalle, diverses activités en lien avec le développement durable sont proposées aux élèves en vue d'être présentées au public au mois de juin.

La direction et les enseignants bénéficient depuis plusieurs années maintenant d'un logiciel appelé *Ecole-facile*, développé par le ceff et qui permet une gestion plus

aisée de diverses informations indispensables au bon fonctionnement de l'école: gestion des absences, des notes, des réservations de salles et de matériel, etc. Ce logiciel est en constante amélioration par le ceff afin de répondre idéalement aux besoins des écoles. Les fonctions concernant la partie administrative à l'intention des directions ont notamment été fortement développées dernièrement.

Pour finir sur une note festive, un groupe d'élèves de 9<sup>e</sup> a consacré un peu de son temps à décorer les locaux de l'école afin de diffuser une agréable ambiance de Noël. Un grand merci à eux pour leur travail!

La direction, le corps enseignant et les élèves de l'École secondaire de Saint-Imier vous souhaitent d'ores et déjà le meilleur pour cette fin d'année ainsi que pour 2021! | *essi*

## PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

## Carols, célébration en ligne

Un culte musical pour le troisième dimanche du temps de l'Avent, adapté de la tradition liturgique anglaise pour le temps de Noël *Nine lessons and Carols*. Chants et lecture des évangiles de Noël dans le décor chaleureux de la Collégiale de Saint-Imier au programme de cette célébration, à découvrir dès samedi soir 5 décembre sur [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). | *Ida*

## Une histoire de Noël

Contée par Maëlle Bader, à découvrir en ligne le mercredi soir. Les textes des contes et célébrations peuvent vous être envoyés par la poste. Adressez-vous à Laure Devaux Allisson, 076 438 02 09. | *Ida*

## Églises ouvertes

Dans ce temps de cheminement vers Noël, les paroisses de l'Erguël proposent des moments d'accueil et de recueillement dans différentes églises du val-lon. Musique, silence, textes, prières, présence de pasteurs et laïcs pour accompagner chacun et chacune dans ces temps privilégiés pour prendre soin de soi. L'accueil se fait dans le respect des consignes sanitaires. Voir l'agenda des paroisses pour les lieux, dates et horaires. | *Ida*

## Postes au concours

Les paroisses réformées de l'Erguël mettent au concours un poste de pasteur.e à 60% à Sonceboz-Sombeval et un poste de catéchète professionnel.le (35%-45%) pour la région. Plus d'informations auprès de Laure Devaux Allisson ou sur [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). | *Ida*

## SAINT-IMIER

## Soirée Panettone de la Corale Ticinese



De jolis cornets de Noël qui ont ravi les heureux participants

Mercredi 2 décembre, après pratiquement neuf mois de silence, Covid oblige, quelques membres des 2 entités tessinoises de Saint-Imier se sont retrouvés pour une dernière portée musicale en cette année 2020.

Pas de répétitions, pas d'animations musicales, pas de risotto à l'Imériale, mais une

petite rencontre sociale réduite à quelques membres.

Sous l'égide d'un coordinateur et d'une fée des pâtisseries et gelées/confitures, il a été mis en place LA DO RE Panettone de la Corale Ticinese.

Les quelques heureux participants ont été ravis de cette formule particulière de remise de cornets. | *com/jcleh*

## BPA

## Temps de l'avent et danger d'incendie, le risque pourrait être plus élevé cette année

En cette année particulière, le temps de l'avent se déroulera probablement sans grandes manifestations publiques et donc principalement à la maison. Pour beaucoup de gens, cette période de l'hiver est inconcevable sans bougies. Craignant que le risque d'incendie n'augmente, le Centre d'information pour la prévention des accidents (CIPI), le BPA et la Suva donnent quelques conseils pour profiter des bougies en toute sécurité.

Le temps de l'avent est le temps des bougies, car celles-ci contribuent à une atmosphère propice à la rêverie. Cela sera peut-être encore plus vrai cette année: les contacts sociaux et les possibilités de partir en voyage étant limités par la pandémie de coronavirus, les gens seront encore davantage enclins à créer une belle ambiance chez eux. Les bougies ne sont cependant pas sans risque. Placées à un endroit inapproprié ou laissées sans surveillance, elles peuvent vite déclencher un incendie et causer d'importants dommages. Le CIPI, le BPA et la Suva craignent que cette année le risque n'augmente, du fait que les grandes manifestations publiques ont été annulées et que les gens passeront donc plus de temps chez eux.

## Détecteur de fumée!

Les bougies laissées sans surveillance sont, en toutes saisons, l'une des principales causes des incendies touchant les logements.

Les personnes qui ne souhaitent pas renoncer aux bougies de cire devraient toujours, avant de quitter une pièce, vérifier que les bougies qui s'y trouvent sont éteintes. Si un incendie se déclare, un détecteur de fumée peut contribuer à ce qu'on s'en aperçoive le plus vite possible. Cela est tout particulièrement important durant la nuit, lorsque les gens dorment.

Un sondage du BPA révèle qu'en 2018 seuls 19% des logements suisses étaient équipés d'un détecteur de fumée.



## Remplacer les bougies de cire par des bougies LED

Les bougies de cire peuvent être remplacées par des bougies LED ou des guirlandes lumineuses LED. Le sondage du BPA montre que ces solu-

tions de rechange gagnent du terrain. Ainsi, sur les sapins de Noël présents dans 58% des ménages suisses en 2018, un quart étaient décorés de bougies de cire et 60% de bougies LED. | *bpa*

## Conseils pour un advent sans incendie

- Utilisez des bougies LED et des guirlandes lumineuses LED, plus sûres que les bougies de cire.
- Éteignez les bougies dès qu'elles ne sont plus dans votre champ de vision.
- Conservez les allumettes et les briquets hors de portée des enfants.
- Placez les bougies sur un support incombustible en veillant à ce qu'elles soient stables.

- Disposez-les à bonne distance des éléments textiles, des décorations et de tout autre élément inflammable.
- Assurez-vous que les bougies sont fixées solidement et à la verticale sur votre couronne de l'avent ou votre sapin de Noël.

- Changez les bougies de la couronne de l'avent ou du sapin dès que leur hauteur est réduite à la largeur de deux doigts.
- En débarrassant les cadeaux, veillez à ce que le papier d'emballage ne prenne pas feu.
- Installez un détecteur d'incendie.
- Placez votre sapin de Noël dans de l'eau et arrosez-le régulièrement, afin qu'il se dessèche moins vite. | *bpa*

Publireportage

# François Aubry, un horloger qui se penche sur la planète

23.27°, c'est l'angle qui caractérise les créations de l'horloger de Saint-Imier qui a lancé sa propre marque en 2017. Ses cadrans penchent tous selon cet angle. Les couronnes sont toutes placées en conséquence. 23.27°, c'est l'axe de rotation de la Terre. François Aubry entend ainsi rendre hommage à notre planète, qu'il tente de préserver au maximum en travaillant exclusivement avec des fournisseurs dans un rayon très restreint autour de Saint-Imier, limitant ainsi sa production de gaz à effet de serre. Cette philosophie lui permet également d'offrir un produit 100 % fabriqué en Suisse, bien au-dessus des standards tolérés pour obtenir le fameux label *Swiss Made*.

## 30 ans d'expérience pour atteindre l'autonomie

Bijoutier-joaillier de formation, François Aubry s'est très vite tourné du côté de l'horlogerie, presque une évidence lorsque l'on vit dans une région connue mondialement pour son excellence dans l'art de concevoir et de produire des montres. Durant de nombreuses années, il a travaillé comme prototypiste de boîtes de montres, au service des grands noms de l'horlogerie. Au fur et à mesure s'est concrétisée en lui l'envie de lancer sa propre création : une ligne de montres épurées, élégantes et intemporelles. Après près de deux ans d'élaboration, la première 23.27° a enfin vu le jour, animée par un mouvement à remontage automatique Soprod M100. Tous les détails sont minutieusement exécutés. A commencer par



François Aubry, un horloger passionné par le temps et par la Terre

le cadran galbé où apparaît la silhouette de la Suisse, avec la chaîne des Alpes et l'arc jurassien en relief et un petit point rouge pour indiquer la position de Saint-Imier. La couronne est à elle seule un petit bijou. Sa boule représente la Lune,

avec ses cratères gravés. Avec un tel modèle, la marque avait posé une base solide.

## Une Planète Bleue pour Yvan Bourgnon

Mais François Aubry allait pousser plus loin son désir

d'apporter sa contribution à la préservation de notre planète. Fasciné depuis toujours par la navigation, il a failli en faire son métier dans sa jeunesse, en devenant concepteur de voiliers. Bien des années plus tard, il se rapproche de son compa-

triote Yvan Burgnon, navigateur de tous les records et participant à des courses aussi prestigieuses que la Transat Jacques Vabre, la Route du rhum ou encore Québec-Saint-Malo. Choqué par la pollution croissante des océans, le navigateur

fonde l'association The Sea Cleaners dont le but est de lutter contre le fléau du plastique, notamment à travers le projet Manta, un bateau capable de récupérer et de recycler des tonnes de plastique flottant en mer. Afin de soutenir le projet du navigateur originaire de La Chaux-de-Fonds, François Aubry a conçu la ligne *Planète Bleue*. Une partie du prix de chaque montre est reversée à l'association d'Yvan Burgnon. La *Planète Bleue* se décline en plusieurs versions, dont la dernière-née, une montre pour femme d'un diamètre de 38 mm, avec un cadran - bleu, bien sûr! - parsemé de diamants.

## Une distribution directe

Pour vendre ses montres, François Aubry se concentre essentiellement sur son site internet et sur la vente directe. «Je collabore bien avec un ou deux points de vente. Mais la pandémie a rendu les choses très compliquées et, sur le marché suisse, la concurrence avec toutes les autres marques présentes est féroce», admet le chef d'entreprise. «Et puis, j'aime le contact direct avec mes clients. Il m'arrive même de me rendre à leur domicile pour leur présenter mes pièces», ajoute-t-il. Les prix de ces garde-temps d'exception restent très raisonnables, entre 1000 et 3600 francs. Une montre François Aubry semble donc être une bonne idée de cadeau, 100 % régionale, écoresponsable et d'un style indémodable. | tl

Pour en savoir plus sur les montres François Aubry : [www.francoisaubry.ch](http://www.francoisaubry.ch)

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



## Masques en tissu pour les écoles : un cadeau de la commune

Plus de 300 élèves des écoles primaire et secondaire de Saint-Imier ont reçu chacun deux masques en tissu approuvés par la Task Force Covid-19 de la Confédération. Un geste écoresponsable soutenu par la Municipalité.

Le 27 octobre dernier, alors que le nombre de malades de la Covid-19 connaissait une croissance exponentielle sur son territoire, le Conseil exécutif du canton de Berne décidait d'imposer le port du masque dans les écoles obligatoires, non seulement pour les adultes, mais également pour les élèves du niveau secondaire I, y compris pendant les cours. Cette mesure contraignante visait à éviter de revenir à l'enseignement à distance qui présente d'importants inconvénients comparés à l'enseignement présentiel.

Conformément à la législation en vigueur et compte tenu du principe de la gratuité de l'enseignement obligatoire, c'est aux communes qu'il incombe de fournir des masques de protection aux élèves. Cependant, en la circonstance, le canton s'est montré solidaire en fournissant d'importantes quantités de masques aux communes bernoises.

Fin novembre, il a ainsi livré 66 000 masques supplémentaires destinés aux écoles imériennes. Puisant dans ses stocks, la Municipalité en a déjà distribué des milliers. Mais, à raison de deux masques par



Un défilé de mode dans l'air du temps...

jour et par élève, les réserves fondent rapidement.

## Masques fabriqués à Bienne

Depuis la fin de l'été, l'équipe de direction de l'école secondaire, appuyée par la commission d'école, a mené une réflexion pour équiper tous les élèves et les enseignants de masques en tissu. Soucieux de proposer une protection répondant aux exigences de la Task Force Covid-19 du Conseil fédéral, le choix s'est finalement porté

sur un masque conçu et produit à Bienne par l'entreprise kt Care.

En plus d'être efficace sans être trop occlusif, il est confortable, léger et exempt de produit chimique. Le Conseil municipal, convaincu du bien-fondé de cet investissement, a décidé de prendre à sa charge cette dépense répartie entre le compte spécial coronavirus de la commune et le budget courant de l'école.

Ainsi, depuis quelques jours, les élèves de l'école secondaire

portent tous avec fierté ces nouveaux masques écoresponsables arborant le logo de leur établissement.

En soutenant cette initiative, la Municipalité espère apporter une réponse adaptée à la situation sanitaire et donner un signe clair contre le littering. Elle a du reste étendu le port du masque aux élèves des classes 7H et 8H de l'école primaire, qui en recevront également deux chacun.

| cm

## Prix de l'électricité : faible hausse en 2021

Les Services techniques de Saint-Imier ont procédé au calcul des prix de l'électricité pour 2021. Grâce à une stratégie d'achat régionale menée avec les communes distributrices d'électricité du Jura bernois et du canton du Jura, le prix de l'électron restera stable l'an prochain, et cela malgré la reprise à un prix attractif de l'énergie photovoltaïque des producteurs indépendants imériens.

Par contre, en raison d'investissements conséquents pour moderniser le réseau de distribution et une stabilité de la consommation, les prix de l'utilisation du réseau ont dû être augmentés de 3% pour l'ensemble des consommateurs de Saint-Imier. Pour une famille qui consomme 4000 kWh d'électricité 100% renouvelable, cela représente une hausse de 14 francs par année (+1.56%). | cm

## Démarchage mensonger

Il arrive que des entreprises peu scrupuleuses démarchent des commerces, sociétés ou PME de la région en prétendant agir en partenariat avec la Municipalité de Saint-Imier. C'est faux!

Dernière tromperie en date, une agence de marketing cherche à acquérir de la publicité pour ce qu'elle appelle *L'agenda des professionnels*. La société en question se présente en tant que commune de Saint-Imier ou prétend qu'elle travaille avec cette dernière depuis 11 ans.

Tout cela n'est que pure invention. Aucune collaboration de ce type n'est en cours. Seule la traditionnelle brochure communale contenant le mémo déchets, que les ménages imériens recevront tantôt dans leur boîte aux lettres, fait l'objet d'un

partenariat pour l'acquisition d'annonces avec une entreprise de la place, en l'occurrence l'imprimerie Juillerat Chervet.

Tout autre démarchage qui ferait allusion d'une quelconque manière à une collaboration avec la Municipalité de Saint-Imier ne serait que pure tromperie. Le Conseil municipal ne peut qu'inciter les personnes contactées à la plus grande prudence. | cm

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS

RENAN

## Assemblée communale du 7 décembre

Lors de l'assemblée communale du 7 décembre, une vingtaine d'ayants droit étaient présents.

Les comptes annuels 2019 ont été acceptés à l'unanimité avec un bénéfice de 5901 fr. 26 pour le compte global et un bénéfice de 54081 fr. 60 pour le compte général.

Le budget 2021 a également été accepté à l'unanimité avec un excédent de charges de 247 316 francs pour le compte global, et un excédent de charges de 240 290 francs pour le compte général. Les taxes communales restent inchangées.

Les décomptes finaux concernant la viabilisation de la zone Derrière l'église, la pose de nouvelles échelles dans la Combe de Biaufond, ainsi que le remplacement des portes sectionnelles de la halle polyvalente ont été ratifiés.

La modification du règlement d'organisation du Syndicat de communes du CRC et de PCI

du Jura bernois a été approuvée à l'unanimité. De même que le nouvel article 11a du règlement d'organisation qui concerne l'introduction du système des bons de garde dans le domaine de l'accueil extrafamilial.

La demande de crédit d'engagement de 60 000 francs relative aux études du plan d'aménagement local ainsi que le crédit d'engagement de 45 000 francs pour le remplacement de la commande d'automatisation de la STEP ont été acceptés à l'unanimité.

La fiduciaire Soresa de Bienne a été nommée comme organe de vérification des comptes.

Le conseil communal a remercié Franck Ullmann pour son engagement en tant que nouvelle conseillère et M. Augsburg pour le travail qu'il a effectué durant son mandat. D'autre part, il a informé brièvement sur les deux études en cours relatives à l'installation d'un chauffage à distance et la rénovation de l'école du village. | cm

## Mesures hivernales

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de repousser la neige sur la route après le passage du service de déneigement. Ceci conformément à l'article 67 alinéa 1 de la loi sur les routes stipulant que quiconque souille outre mesure une route et ne la nettoie pas immédiatement supportera les coûts de nettoyage. Par avance nous remercions les propriétaires concernés de leur obligeance. | cm

## Fermeture de l'administration

En raison des fêtes de fin d'année, l'administration communale de La Ferrière sera fermée du mercredi 23 décembre à midi au vendredi 1<sup>er</sup> janvier. Réouverture le lundi 4 janvier à 10h. Pour les inscriptions au chômage, veuillez prendre contact avec l'ORP du Jura bernois, rue du Quai 20, 2710 Tavannes, 031 636 17 00. Le personnel communal souhaite à toutes et tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année et une très belle année 2021. | cm

## PLR LES LIBÉRAUX-RADICAUX

### La der... du Conseiller de ville Vincent Brahier

Conseil de ville de Saint-Imier du 10 décembre

Le 27 novembre 2006 un quotidien régional relatait les élections à Saint-Imier: «Le parti radical écrase tout sur son passage et fait élire le 100% de ses candidats au municipal comme au législatif».

Parmi les élus, il y avait Vincent Brahier, chef de la voirie de la commune, brillamment élu avec 798 voix. Il entre en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Conseiller de ville consciencieux et loyal, il quitte à fin 2020 le parlement local après 14 ans. Un engagement solide et rigoureux au sein des commissions municipales.

Il a siégé dans plusieurs commissions permanentes, soit la commission des bâtiments, de la jeunesse et de l'action sociale. Il a représenté la commune au Syndicat pour l'épuration des eaux de Saint-Imier et environs (SESE), ainsi qu'au Service d'aide et soins à domicile du Vallon de

Saint-Imier (SASDOVAL). Il a également représenté le PLR dans la commission temporaire des halles de gymnastique pour l'assainissement technique et thermique du complexe.

Lorsque l'on lui demande quel est son meilleur souvenir, c'est sans hésitation qu'il répond: la lecture de la manchette d'un quotidien régional après les élections municipales de 2006: *Authentique tsunami radical sur Saint-Imier*.

Le PLR adresse ses vifs remerciements à Vincent Brahier pour son engagement indéfectible pour son parti et les habitants de Saint-Imier et de la région. Il laisse le souvenir d'un homme *droit dans ses bottes* et fidèle à ses principes.

Quant à son successeur Michel Bastardoz, premier des viennent ensuite, il entrera en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2021. | plr

# Les lutins du Squat ont pensé aux enfants

En cette période de crise, le Saint-Nicolas, qui devait passer à Renan ce dimanche 6 décembre, a préféré envoyer ses petits lutins pour le remplacer et distribuer les cadeaux aux enfants du village.

L'association *Le Squat* a tenu à offrir un moment de magie aux enfants malgré la crise sanitaire actuelle. Durant la soirée, les membres du Squat, déguisés en lutins pour l'occasion, ont sillonné tout le village, avec leurs belles charrettes bien décorées pour distribuer une centaine de cornets et récupérer tous les messages et dessins pour le Saint-Nicolas. Dans le cornet se trouvait même un petit message pour expliquer à chaque enfant la non-venue de leur idole en cette période de fêtes.

Gabrielle Romy, présidente du Squat se dit ravie de l'idée trouvée par l'association pour offrir cette ambiance de Noël aux enfants tout en respectant les restrictions sanitaires en vigueur. Les petits et les grands ont apprécié la tournée des lutins et espèrent revoir le Saint-Nicolas l'année prochaine. | ef



L'équipe du Squat déguisée en lutins pour distribuer les cadeaux de Saint-Nicolas aux enfants de Renan

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

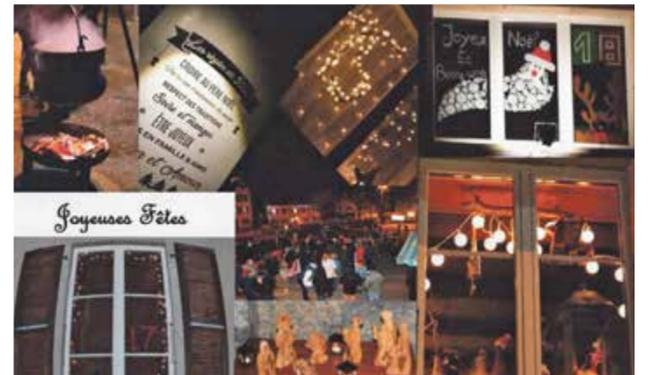
## Saint-Nicolas est passé à l'école

Les 99 élèves de l'école de Sonvilier ont découvert une belle surprise lundi matin à leur arrivée. En effet, le Saint-Nicolas a déposé un paquet dans chaque pantoufle, même dans les pan-

touffes des adultes! Nous le remercions beaucoup! Nous remercions également beaucoup la scierie SYB de Sonvilier d'avoir garni la hotte du Saint-Nicolas. Merci pour sa générosité! | cm



## Calendrier de l'Avent



Pour cette dernière semaine avant Noël, les 7 dernières photos de notre rétrospective seront visibles du mardi 15 décembre au lundi 21 décembre dans la vitrine de l'épicerie de chez Pepe, rue Ferdinand-Gonseth 2.

Ensuite, toutes les photos seront visibles durant toute la période des fêtes de fin d'années sur les fenêtres du collège.

Un grand merci aux commerçants de notre village pour nous avoir laissés exposer les images!

Nous espérons pouvoir tous vous retrouver pour une édition 2021 haute en couleur et sans crise sanitaire si possible.

Le comité d'organisation vous souhaite de belles et agréables fêtes de fin d'année. | cm

## BIBLIOTHÈQUE DE SONVILIER

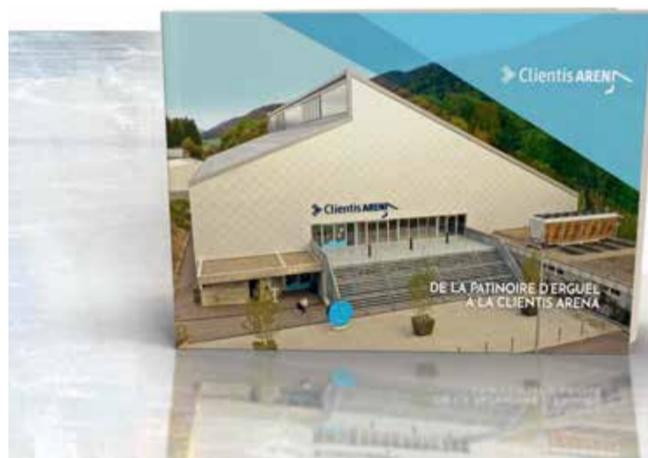
### Fermeture de fin d'année

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 10 janvier. Réouverture le lundi 11 janvier.

Pensez à renouveler votre abonnement pour 2021. Les tarifs en vigueur sont les suivants: adulte 22 francs, AVS 17 francs, enfant/étudiant gratuit.

Nous vous souhaitons de belles Fêtes de fin d'année! | co

Réclame



## «De la patinoire d'Erguël à la Clientis ARENA»

La Clientis Caisse d'Épargne Courtelary édite un ouvrage richement illustré (plus de 150 photos) retraçant l'historique des travaux d'assainissement de la Clientis ARENA. Vous pouvez d'ores et déjà précommander ce livre au prix de CHF 50.-, et obtenir un bon d'échange à faire valoir dès sa sortie (début 2021). Une idée de cadeau originale pour les fêtes!

«De la patinoire d'Erguël à la Clientis ARENA», 316 x 206 mm, 136 pages

En précommande dans nos succursales. Le produit intégral de la vente sera versé à une institution de notre région.

**Clientis**  
Caisse d'Épargne Courtelary

cec.clientis.ch

**Prix de souscription:**  
CHF 50.-  
Valable jusqu'au  
31.01.2021

# Vos commerces locaux d'Erguël

## Pourquoi chez TOF ?

**Choix, conseils, service de qualité, confiance et convivialité : tels sont les arguments sur lesquels se base Tof Sports**

Le plus vaste choix de la région – au point d'attirer en Erguël des Neuchâtelois et autres Biennois –, Tof Sports ajoute l'essentiel pour tout sportif, à savoir le conseil professionnel et personnalisé d'un guide de montagne et instructeur de ski, ajouté à une confiance totale. Chez Tof Sports en effet, pas question de se contenter d'«à-peu près», chaque client doit ressortir satisfait et le demeurer. Test, recherches et modifications du matériel sont là pour que vous trouviez ce qui vous convient parfaitement!



Avec mes complices Joanna et Loric, et des renforts techniques hivernaux, je suis armé pour tous vous satisfaire, compétiteurs ou débutants, sportifs du dimanche ou passionnés.

Chez Tof Sports, on trouve du matériel de haut niveau pour toute la glisse, ski, snowboard, skating et ski de fond ainsi que pour les disciplines originales telles que le télémark, peau de phoque et raquettes. Pour affronter la montagne en toute saison, cordes, piolets et autres spécialités techniques permettant d'arpenter la glace ou la roche.

Autres atouts de poids en hiver: la location de matériel pour tous les sports de glisse, tous les niveaux, tous les âges, sans oublier le centre de location des Savagnières dès que la station est en fonction! Le commerce est doté des machines les plus performantes de la région pour la réparation du matériel ainsi, que les meilleures techniques de transformation des chaussures, afin de les adapter aux pieds à problèmes!



Tof Sports vous propose un grand choix vestimentaire, technique et loisir.

N'oublions pas le volleyball, football, tennis, badminton, natation, squash, running, walking, natation. Il n'est pas un sport, pratiqué dans la région, où Tof Sports ne propose un choix de qualité!

*Christophe Fankhauser, alias Tof*

**TOF Sports**

Francillon 11 - 2610 Saint-Imier - 032 941 39 07

**Salon de coiffure**  
— dames, hommes et enfants —

**Céline Juillard**  
Maîtrise Fédérale

Hair'Guël Coiffure  
Grand-Rue 14, 2616 Renan  
032 963 13 35  
www.coiffure-renan.ch

**Bonnes Fêtes de fin d'année!**

**Les portes de l'hiver se sont ouvertes ....**  
... et la sale bête est toujours parmi nous !!!

Votre Droguerie vous propose de nombreuses solutions afin de vous prémunir contre les affres saisonnières et vous maintenir en bonne santé.

*Demandez toujours conseil à votre Droguiste*

**DROGUERIE DU VALLON Sàrl**

Laurent Bühler, Droguiste diplômé ES  
Rue Francillon 21 2610 Saint-Imier

**OUVERT**

**NT**  
Madeleine Traiteur

**Horaires du magasin**  
Mardi-Vendredi  
9h-12h30 | 15h-18h  
Samedi  
9h-12h

Livraison à domicile

**Nos horaires pour les fêtes**

Samedi 12.12	8h30-17h00
Dimanche 13.12	10h00-12h00
Lundi 14.12	8h30-12h30 / 13h15-18h30
Mardi 15.12	8h30-12h30 / 13h15-18h30
Mercredi 16.12	8h30-12h30 / 13h15-18h30
Jeudi 17.12	8h30-12h30 / 13h15-18h30
Vendredi 18.12	8h30-12h30 / 13h15-18h30
Samedi 19.12	8h30-17h00
Dimanche 20.12	10h00-17h00
Lundi 21.12	8h30-18h30
Mardi 22.12	8h30-18h30
Mercredi 23.12	8h30-18h30
Jeudi 24.12	8h30-16h00
<b>25 au 27 décembre Fermé</b>	
Lundi 28.12	8h30-12h30 / 14h00-18h30
Mardi 29.12	8h30-12h30 / 14h00-18h30
Mercredi 30.12	8h30-12h30 / 14h00-18h30
Jeudi 31.12	8h30-16h00
<b>1er au 3 janvier 2021 Fermé</b>	

**Christophe**  
Chocolatier

Chocolats & Biscuits  
Grand-Rue 48  
2608 Courtelary  
032 944 30 68  
info@christophe-chocolatier.ch

**à l'épicerie**

Pensez à nos paniers avec produits de la région pour vos cadeaux de Noël, pour vous, vos amis ou collaborateurs.

Nous vivons dans une si belle région avec de très bons produits locaux, c'est l'occasion de les faire découvrir.

Alors n'hésitez plus, venez nous rendre une petite visite ou tout simplement un coup de téléphone pour passer commande.

**Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et surtout prenez soin de vous.**

Chez Dumora Sàrl  
Patricia Dumora  
Grand-Rue 20 | 2616 Renan  
032 963 11 73 | 079 627 92 20  
patricia.dumora@gmail.com

**Heures d'ouverture**  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi:  
8h30-12h | 16h-18h30  
mercredi, samedi et dimanche:  
8h30-12h | fermé



# STEP : pose du dégrilleur terminée

Dernièrement, les travaux à la sortie de Tramelan entre l'atelier des CJ et l'usine Precitrame ont été réceptionnés. Il s'agissait de la pose d'un dégrilleur dans le cadre de l'amélioration du traitement des eaux usées.

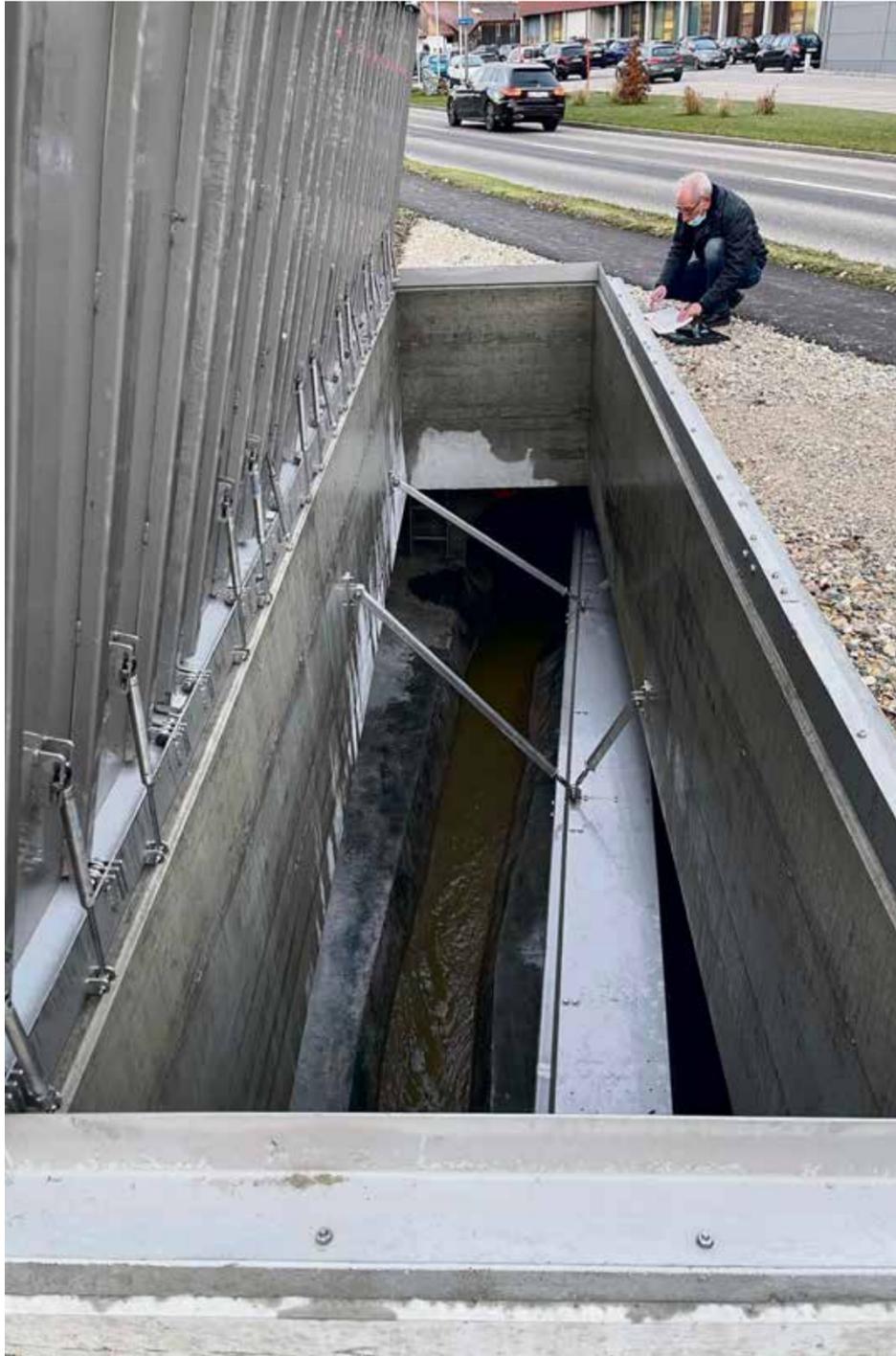
En cas de fortes pluies, les réseaux d'eaux usées possèdent des *souppes de sécurité* afin de bypasser les débits trop importants directement dans les cours d'eau. La dilution entre l'eau de pluie et les eaux usées est tellement grande que l'impact sur les cours d'eau est quasi nul sur l'aspect de la charge organique.

Cependant, il y a un aspect qui devait encore être traité selon la loi et selon le PEGEE (plan général de l'évacuation des eaux) établi en 2003 : les déchets solides déversés dans la Trame. Avec la pose du dégrilleur, les déchets solides ne vont plus dans les cours d'eau, mais retombent dans collecteur et vont à la STEP pour être traités.

Pour cette simple pose du dégrilleur, il a fallu procéder à un chantier gigantesque :

- Sondage (savoir précisément où sont les conduites, collecteurs, etc.)
- Pose d'un chemin d'accès pour le chantier
- Pose de palplanches (pour éviter l'effondrement de la route cantonale)
- Creusage
- Pose d'un collecteur provisoire de déviation
- Construction du nouveau déversoir d'orage *soupe*
- Remblayage
- Extraction des palplanches
- Remise du terrain naturel
- Modification des déviations provisoires
- Pose du dégrilleur
- Pose de l'appareillage

Le montant total de l'opération est de 390000 francs TTC (y compris honoraires et divers et imprévus). Cette installation devrait bénéficier d'une subvention cantonale à raison de 34 % des coûts finaux. | cm



Le nouveau dégrilleur installé à l'entrée est du village

# STEP : règles à respecter

Les Services techniques rappellent aux usagers des canalisations qu'il est formellement interdit de déverser des produits qui nuisent gravement au processus d'épuration et engendrent d'importants coûts d'intervention et d'élimination, sans compter l'impact néfaste sur l'environnement (chiffons, couches-culottes, bandes hygiéniques, tampons, cotons-tiges, lingettes humides). Selon l'article 40 du règlement communal concernant les eaux usées, il est, en particulier, interdit de déverser dans le réseau des eaux usées des matières toxiques, infectieuses, radioactives, inflammables ou présentant un danger d'explosion, des liquides à forte teneur d'acides, de potasse, de sels ou qui, après mélange, des gaz et des vapeurs de toutes sortes, des eaux usées contenant une quantité excessive d'huiles ou de graisses, des corps visqueux ou solides susceptibles d'obstruer les conduites tels que sable, gravats, ordures, scories, cendres, chiffons, déchets de cuisine ou de boucherie, boues de

carbone, boues provenant de dépotoirs, de fosses d'épuration et de séparateurs, matières plastiques, bas, etc. Conformément au règlement communal concernant les eaux usées et aux lois sur la protection des eaux, les contrevenants sont passibles de fortes amendes en sus des frais d'intervention et d'élimination. Le Conseil municipal remercie d'ores et déjà chaque usager de bien vouloir faire preuve d'une attention toute particulière à ce sujet afin de protéger et de respecter de manière durable l'équilibre du fragile écosystème dans lequel nous vivons. | cm

## Une démission

Fabienne Huguélet, secrétaire au Service social, a décidé de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle. Elle quittera son poste au plus tard le 28 février 2021. Engagée en février 2019, Fabienne Huguélet a travaillé au secrétariat de son service à 90%. Elle s'est aussi mise à disposition pour l'établissement des bons de garde. Le poste sera prochainement mis au concours. | cm

# Quel avenir pour la STEP de Tramelan ?

Sous l'égide et avec le financement de l'Office des eaux et des déchets (OED) du canton de Berne, la commune de Tramelan et le Syndicat d'épuration des eaux de Tavannes et environ (SETE) ont participé à l'élaboration d'une planification régionale de l'épuration des eaux du bassin de la Trame et de la Birse. A l'issue de cette *Etude régionale*, le rapport technique a confirmé, entre

autres, l'intérêt économique et environnemental du raccordement de la STEP de Tramelan à celle de Loveresse, propriété du SETE. Suite à cette planification, la commune de Tramelan et le syndicat du SETE ont lancé des études d'avant-projet qui permettront d'avoir tous les éléments en main afin de pouvoir soumettre au vote des ayants droit de l'avenir la STEP tramelote. | cm

## NÉCROLOGIE

# † Annie Bühler (1936-2020)

Annie Bühler est née le 19 octobre 1936 à Tramelan. Elle a fréquenté pendant neuf ans l'école obligatoire à Tramelan, pendant les années difficiles de la guerre et de l'après-guerre, avec un père par moments mobilisé. Baptisée dans l'Eglise mennonite du Sonnenberg en 1953, elle sera une membre fidèle de cette communauté, puis plus tard de l'Eglise mennonite de Tavannes.

Aînée de sept enfants, une sœur d'abord, puis cinq frères, elle fut bien vite appelée à assister ses parents Ernest et Frieda Bühler-Liechti pour s'occuper de cette grande famille, dans la ferme de la route du Jeanbrenin 7. Mais elle dut aussi prendre soin des grands-parents, Edouard et Alice Bühler, qui habitaient dans la même maison. Lorsque ceux-ci moururent et que la famille devint plus petite, par mariages successifs, elle put enfin faire une formation : en 1970, à l'âge de 34 ans, elle obtint son diplôme d'aide familiale, et elle put travailler comme aide familiale pendant quatre ans. Intervint alors une grande étape dans sa vie : elle fut nommée directrice du home de personnes âgées des Lovières, et elle occupa ce poste pendant 22 ans. Années exigeantes, mais enrichissantes aussi, car elle accomplit cette tâche avec beaucoup de dévouement.

Elle s'est aussi beaucoup engagée dans la vie du village, par des bénévoles et des mandats dans différents comités



politiques et sociaux. Même après sa retraite, jouissant d'une bonne santé, elle continua sans répit et jusqu'à il y a quelques jours encore à visiter et à soutenir des personnes âgées ou solitaires.

Cette vie active et bien remplie fut abruptement interrompue le 27 novembre par un tragique accident à cause d'une porte de garage défectueuse.

Dans une *petite biographie* trouvée avec son testament, Annie Bühler a écrit : « aider, soigner et servir fut ma devise et j'en ai retiré une grande satisfaction ». C'est ainsi qu'elle nous restera en mémoire.

| pierre Bühler

## NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Le livre *Si Tramelan nous était conté* vient de paraître aux éditions Alphil. Il regroupe une centaine d'images anciennes de Tramelan entre la fin du 19<sup>e</sup> siècle et les années 60. Nous vous en offrons une cette semaine :

4 mai 1906 (date du cachet postal)

La rangée de maisons a été construite après le grand incendie de 1839 qui réduisit en cendres tout le Haut-du-Village de Tramelan-Dessus. Par la suite, les caves et rez-de-chaussée

ont été transformés pour gagner la place nécessaire à l'élargissement de la Grand-Rue. À compter le nombre de marches d'escalier, on devine qu'il fallait faire un peu d'efforts pour atteindre le café d'Oscar Racine ou le Restaurant du Cerf!

Carte postale éditée à Saint-Imier : Éd. Burgy, Lith., 1306 (Tramelan : Papeterie Voumard-Montbaron) Mention de provenance : Mémoires d'Ici, Fonds Pierre Mathez, Commune de Tramelan

# Vos commerces locaux d'Erguël



## Sous le sapin...

Toujours à l'affût des dernières nouveautés, le team Rêve d'Enfant a le plaisir de vous présenter les dernières perles qui trôneront sous le sapin cette année.

Les dernières tendances pour les jeux de société sont là ! Depuis Attrape Rêves (Space Cow), Yum Yum Island (Space Cow), La Vallée des Vikings (Haba) ou encore Roulapik (Gigamic), en passant par le dernier «Unlock! Mythic Adventures» qui succède fièrement au «Unlock! Star Wars Escape Game», toutes les générations seront comblées. Le nouveau Dobble «suisse» et le dernier UNO FLIP viennent également compléter les traditionnels jeux les plus vendus, sans oublier le célèbre CLUEDO et les jeux d'échecs qui reviennent en force cette année.

Côté jouets, des LEGO Super Mario, des magnifiques véhicules BRUDER, des nouveaux Gravitax, les derniers NERF, les nouveautés VTech, en passant par divers coffrets MONTESSORI, tout est là pour les yeux pétillants des enfants et le plaisir des parents.



Un beau choix de livres, la boîte à histoires Lunii, ainsi qu'un rayon de plus en plus garni de loisirs créatifs complètent l'éventail de choix pour un Noël festif!

Le team Rêve d'Enfant vous souhaite de merveilleuses Fêtes de fin d'Année.



Ouverture  
exceptionnelle :  
Lundi  
21 décembre  
13h 30-18h 30

Rue Francillon 34 | 2610 Saint-Imier  
032 534 61 04 [www.revedenfant.ch](http://www.revedenfant.ch)

Mardi-vendredi: 8h 30-12h | 13h 30-18h 30  
Samedi: 9h 30-16h

**BUREAUTIQUE**  
**EVRO photocopies SA**  
2610 ST-IMIER [www.evro.ch](http://www.evro.ch)  
LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

**brother**  
at your side  
PREMIUM PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier  
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : [info@evro.ch](mailto:info@evro.ch)

**Nikles Toiture SA**

Ferblanterie / Couverture / Tubage  
Charpente / Rénovation

2610 Saint-Imier T 032 940 14 15  
[www.nikles-toiture.ch](http://www.nikles-toiture.ch)

Boucherie Charcuterie Traiteur  
Grünig - Giachetto  
**G & G**

**Nos horaires de fin d'année**  
Jeudi 24 décembre 8h-17h non stop  
Vendredi 25 décembre 8h-12h  
Samedi 26 décembre 8h-12h  
Jeudi 31 décembre 8h-17h non stop  
Vendredi 1<sup>er</sup> janvier 8h-12h  
Samedi 2 janvier 8h-12h

Joyeux Noël  
et meilleurs vœux  
pour la nouvelle année!

Jusqu'au 18 décembre  
15% de réduction sur toutes  
vos commandes de fondue!

Rue Dr-Schwab 7 2610 Saint-Imier 032 941 36 66 [boucherieg.g@gmail.com](mailto:boucherieg.g@gmail.com)

**Nikles Audrey**  
Infirmière indépendante

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.

Spécialisée en soins de plaies et cicatrisation  
**079 744 66 23**

[nikles.audrey@gmail.com](mailto:nikles.audrey@gmail.com)

**COCO COIFFURE**

Que le temps passe, déjà 8 ans que j'ai ouvert mon salon de coiffure à Saint-Imier. Depuis ces années, je ne me suis jamais lassée de mon métier! Je reste toujours aussi passionnée par la coiffure.

Depuis que je me suis mise à mon compte, je participe régulièrement à des cours afin d'être toujours à la pointe de la tendance du moment et de vous offrir les meilleurs conseils, ainsi que les meilleurs produits pour vos cheveux.

En parlant de produits, connaissez-vous le nouveau soin REHUB+SPECIALIST ? Il s'agit d'un traitement en 3 phases à base de kératine. Celui-ci va régénérer votre chevelure! Quoi de mieux que des produits de qualité pour votre coiffure.

**Coco Coiffure en profite pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, ainsi que la santé pour l'année à venir. Au plaisir de vous voir!**

**à l'épicerie**  
fromage à la coupe

Chez Dumora Sàrl | Patricia Dumora  
Grand-Rue 20 | 2616 Renan  
032 963 11 73 | 079 627 92 20 | [patricia.dumora@gmail.com](mailto:patricia.dumora@gmail.com)

Lu, ma, je, ve: 8h30-12h | 16h-18h30 me, sa, di: 8h30-12h | fermé

**TLmatik**  
Services

Télécommunication | Informatique | Sécurité

[www.tlms.ch](http://www.tlms.ch) | [info@tlms.ch](mailto:info@tlms.ch) | +41 32 941 11 30

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

**atelier du corps**

MÉLANIE KERNEN  
Soins thérapeutiques  
079 347 86 50

FABIO MAZZOLI  
Hypnose thérapeutique  
079 335 34 42

LUCIENNE CRAMATTE  
Kinésiologie  
079 476 46 70

ARIANE BÉRANGER  
Massage classique  
079 732 04 42

Place du Marché 1, 2610 Saint-Imier

**TOF Sports**

La meilleure adresse pour tous les sportifs

**Action de skis pour Noël**

Salomon	Head	Atomic	Head Joy filles
<del>749.-</del>	<del>880.-</del>	<del>599.-</del>	<del>480.-</del>
<b>599.-</b>	<b>699.-</b>	<b>480.-</b>	<b>389.-</b>

**- 20% sur les textiles MackInlay jusqu'à Noël**

**Restaurant Erguël**

Rue Dr Schwab 11  
CH - 2610 St-Imier  
032 940 10 00  
[www.erguel.ch](http://www.erguel.ch)  
[restaurant.erguel@bluewin.ch](mailto:restaurant.erguel@bluewin.ch)

Restauration italienne

Fermé du 24 décembre dès 14h au 27 décembre inclus

Nous vous remercions pour le soutien pendant cette année difficile. Tous nos meilleurs vœux, santé pour 2021!

## LIONS CLUB JURASSIEN

## D'une pierre... trois coups !

Le Lions Club jurassien vole au secours des plus démunis

Fort d'une trentaine de membres provenant essentiellement du district de Courtelary et de la vallée de Tavannes, le Lions club jurassien vient de lancer une vaste action de bienfaisance au terme de cette année difficile pour bien des familles et des commerces de la région. En offrant son soutien à l'Association des Cartons du cœur du Jura bernois, association aujourd'hui en péril financier, le LC jurassien permet d'offrir une aide aux familles dans le besoin et par la même occasion de donner un coup de pouce aux commerces de la région !

## 700 bons d'achat d'une valeur de 50 francs

Par cette action, le Lions Club Jurassien souhaite apporter son soutien à celles et ceux qui souffrent du contexte sanitaire dicté par la pandémie provoquée par le Covid. Portée par l'Association des Cartons du cœur, (organisation entièrement bénévole), cette action se tourne pour la première fois auprès de commerçants de notre région.

L'opération consiste à distribuer des bons d'achat d'une valeur de 50 fr. l'unité aux personnes et familles dans le besoin.

Ces bons d'achat seront utilisables jusqu'à fin février 2021 et seulement dans les commerces d'alimentation indépendants de notre région. Ils sont distribués durant cette période par l'Association des Cartons du cœur.



La photo officialisant la remise des 700 cartons, de gauche à droite: Serge Rohrer (président de la commission de bienfaisance du LC jurassien), Fabrice Weber (président LC jurassien), Claude Nussbaumer (Président de l'Association des Cartons du cœur du Jura bernois), Marlyse Aschwanden (téléphoniste) et Marjatta Rochat (membre du comité)

## Un coup de pouce à l'Association des Cartons du cœur

Au-delà de l'aide apportée aux plus démunis par la distribution de ces bons d'achat, cette action du LC jurassien permet à l'Association des Cartons du cœur de sortir la tête de l'eau. En effet, voici quelques semaines à peine, les responsables de l'association avaient convoqué la presse pour annoncer une situation quasi désespérée.

« Nous sommes financièrement au bord du gouffre » lançait

sans détour Claude Nussbaumer, président de l'association qui apporte une aide alimentaire ponctuelle aux personnes dans le besoin. « Nous finançons nos distributions uniquement par des dons, et si rien ne se profile d'ici à la fin de l'année, nous n'aurons d'autre choix que de dissoudre l'organisation. Si nous ne pouvons plus venir en aide aux personnes dans le besoin, nous n'avons plus de raison d'être ».

« Sans le soutien financier de la population et des entreprises,

nous ne pourrions pas survivre » ajoutait encore le président.

Il faut rappeler que durant la période de semi-confinement, les Cartons du cœur avaient déjà dû cesser les distributions, la grande majorité de leurs bénévoles ayant plus de 65 ans et faisant donc partie des groupes à risques.

D'autre part, en raison des restrictions sanitaires, les diverses manifestations traditionnellement organisées pour récolter des fonds n'ont pas pu avoir lieu.

« Nous faisons donc appel aux entreprises, aux privés, aux communes et aux Eglises pour nous venir en aide, avant que nous ne mettions la clé sous la porte » ajoutait alors Arlette Mosimann, caissière des Cartons du cœur. Et d'ajouter « Si nous n'avions pas eu quelques réserves, et sans le don de 20000 francs offert par la Chaîne du Bonheur, ce serait d'ailleurs certainement déjà le cas ».

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'action du LC jurassien tombe à pic.

## 3° effet de cette action de bienfaisance

Les magasins d'alimentation indépendants de la région sont bel et bien les troisièmes acteurs bénéficiaires de cette action du LC jurassien.

Il est à relever qu'une vingtaine de commerçants de la région ont accepté de jouer le jeu. La liste de ces derniers est disponible sur le site internet du LC Jurassien [www.jurassien.lionsclub.ch/fr/](http://www.jurassien.lionsclub.ch/fr/).

En acceptant ces bons d'achat au même titre qu'un autre moyen de paiement, ces commerçants en tirent certes quelques avantages, mais contribuent eux aussi, à leur niveau, à la réussite de cette action. Qu'ils en soient également chaleureusement remerciés.

Faut-il le rappeler, la devise du Lions Club international est *We serve, nous servons*.

Le Lions Club se veut notamment au service des personnes défavorisées et des personnes dans le besoin. Ainsi, par une telle action, le LC jurassien ne fait que répondre à la raison même de son existence.

Certes, comme le disait Ronald Reagan: *Nous ne pouvons pas aider tout le monde, mais tout le monde peut aider quelqu'un*. Cette action contribuera sans doute à aider les plus démunis de notre région et c'est déjà bien comme ça.

N'oublions pas qu'aider son prochain est l'une des bases, pour un meilleur vivre ensemble.

| michel walther, membre du lc jurassien

## CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

## La jeunesse n'attend pas d'agir, elle agit déjà

La Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) et l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne félicitent tous les apprentis ayant obtenu leurs diplômes en 2020, dans des conditions bouleversées par la pandémie de Covid-19.

L'ensemble des diplômés est particulièrement méritant cette année et l'expérience gagnée dans le premier semestre est de grande valeur, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. Avec ce message de confiance et d'encouragement remis par les deux institutions, tous les apprentis francophones du canton de Berne ont reçu un carnet de notes personnelles, mettant exergue une phrase de l'écrivain Renfer, dans lequel écrire les prochaines pages de leur trajectoire professionnelle.

Active de longue date dans le champ de la valorisation professionnelle, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) organise chaque année en automne une cérémonie très fréquentée de distinction des apprentis méritants de la région. Avec le concours de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne et le soutien de sponsors privés, elle y souligne le mérite de jeunes diplômés ayant obtenu des résultats remarquables dans leur formation. La reconnaissance de l'acquisition de savoirs et de compétences par la voie pratique est un des objectifs de cette opération offrant de la notoriété à l'excellence dans la voie de l'apprentissage. En 2020, la persistance de risques sanitaires interdit toute cérémonie groupant plus de 200 personnes; pourtant le besoin d'adresser encouragements et félicitations reste vif. La CEP a ainsi développé une manière alternative de souligner le mérite à terminer son apprentissage en 2020.

La pandémie de Covid-19 a impacté tous les jeunes en formation et frappé toutes les fins d'apprentissages. Enseignement à distance, entreprises ayant une forte charge de travail, d'autres confinées, chômage partiel: de nombreuses perturbations ont été engendrées. Tous les diplômés de 2020 méritent ainsi des lauriers pour avoir conclu leur formation dans des conditions extraordinaires. C'est un message d'encouragement qui est adressé à tous les diplômés de la volée 2020 avec la ferme volonté de confirmer que l'expérience professionnelle gagnée dans cette période troublée est importante et donne une valeur particulière à cette volée.

« Les apprentis de cette année ont conclu leur formation dans des conditions bouleversées par la pandémie qui frappe notre monde. Ces perturbations ont certes affecté durement la dernière phase d'apprentissage, mais elles ont aussi engendré une expérience exceptionnelle qui accompagnera désormais ces nouveaux diplômés dans leurs projets futurs » commente Patrick Linder, directeur de la CEP. « La Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) tient à les féliciter chaleureusement pour l'obtention de leur diplôme en dépit des circonstances. Les apprentis de la volée 2020 peuvent être certains que les compétences gagnées sont précieuses et qu'elles les renforceront aussi bien en tant que personne, qu'en tant que jeunes professionnels. »

Pour Florent Cosandey, chef de la section francophone de

l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle, « tous les apprentis ont été touchés par la crise sanitaire durant leurs derniers mois de formation. En ce sens, par la réussite des examens de fin d'apprentissage dans un contexte spécial, l'ensemble des diplômés est spécialement méritant.

Les AFP et les CFC obtenus ne sont aucunement des titres au rabais, au contraire. Depuis mars et l'arrivée du Covid-19, les apprentis ont dû s'adapter, apprendre la patience, gérer l'incertitude et travailler intensément pour réussir. La génération des diplômés 2020 aura vécu une expérience unique et elle sera reconnue à sa juste valeur sur le marché du travail, c'est certain »

Ce message de confiance a été remis à tous les apprentis avec un carnet de notes personnelles qui les accompagnera dans les prochaines étapes de leur vie professionnelle. Il met en exergue une phrase de l'écrivain Werner Renfer: *La jeunesse n'attend pas d'agir, elle agit déjà*.

Né à Corgémont le 16 juin 1898, au sein d'une famille paysanne, le jeune Werner manifeste très tôt un goût pour la littérature et un talent évident pour l'écriture. Mais son père, soucieux de son avenir, le destine à l'agriculture et l'inscrit à l'Ecole cantonale d'agriculture avant de l'envoyer à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich en 1918. L'appel de l'ailleurs et l'amour des mots sont trop forts pour une âme aussi

passionnée. D'abord seul, puis avec Germaine, sa fiancée (une jeune fille Berthoud, de Corgémont elle aussi), Renfer va vivre une aventure française (La Côte d'Azur, Paris) dans des conditions matérielles qui se révéleront malheureusement épouvantables. Dès le milieu des années vingt, après un retour

très difficile en Suisse, mais désormais muni d'un diplôme d'ingénieur agronome obtenu haut la main, il s'établit à Saint-Imier où il ne vivra plus que du travail de journaliste et de chroniqueur, en tentant parallèlement d'élaborer une œuvre littéraire d'importance. Ce seront des centaines de chroniques et

de poèmes, jusqu'à cette année phare de 1933 où il publie ses trois œuvres majeures: un roman, *Hannebarde*; un recueil de poèmes, *La Beauté du monde*; et des nouvelles, *La Tentation de l'aventure*. Mais le succès ne suit pas. Epuisé et malade, il décède à 37 ans, le 27 mars 1936. | cep

Le clin d'œil  
www.dessindepresse.ch

Une start-up suisse chargée de supprimer les débris spatiaux

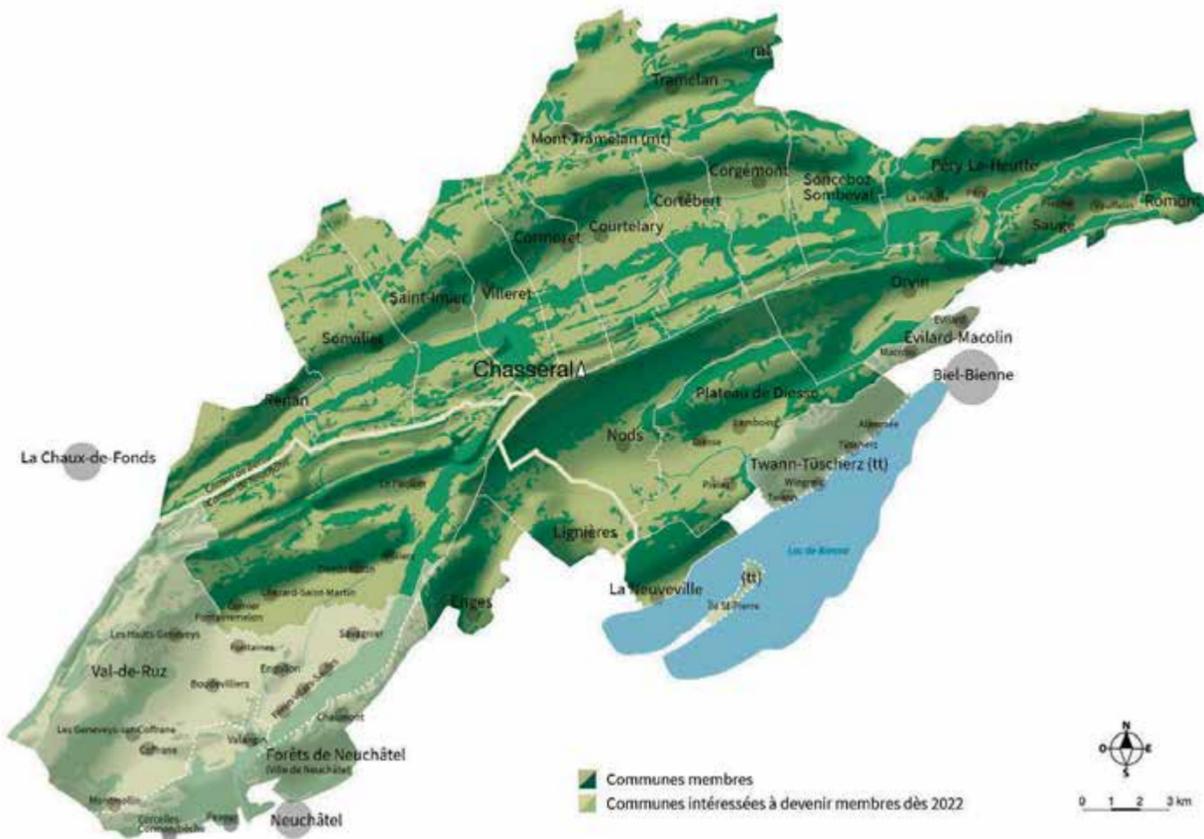
REGARDE !!!  
ILS ÉLIMINENT LES DÉCHETS EN ORBITE !

C'EST BEAU  
TOUS CES MOYENS  
POUR DÉPOLLUER  
L'ESPACE !!!

**PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL**

# Week-end décisif pour le Parc

Deux nouvelles communes intéressées à devenir membres du parc naturel régional se rendent dimanche aux urnes pour décider de leur adhésion. Les conseils municipaux de la commune bilingue d'Evilard-Macolin et de Twann-Tüscherz y sont favorables.



Avec un vote positif de toutes les communes nouvellement intéressées à devenir membres, le Parc passerait de 388 à 490 km<sup>2</sup> dès janvier 2022, soit une extension de 25 %

Dès 2022, le Parc Chasseral pourrait s'agrandir de 388 à 490 km<sup>2</sup> et devenir un parc bilingue. Pour cela, parmi les nouvelles communes intéressées à devenir membres, Twann-Tüscherz et Evilard-Macolin doivent voter dimanche en faveur de l'adhésion au Parc pour la période 2022-2031. L'enjeu est de rejoindre une institution active dans toute la région dans les domaines de la biodiversité, des paysages, de la sensibilisation au développement durable ou d'une économie orientée vers la durabilité. Les deux conseils municipaux soutiennent fortement cette adhésion.

### Un plébiscite pour le renouvellement de l'adhésion

Six communes ont déjà renouvelé leur adhésion depuis la mi-novembre. Mont-Tramelan, Tramelan, La Neuveville et Sauges l'ont fait à l'unanimité. Plateau de Diesse et Villeret à de très fortes majorités, par 80 voix contre 9, respectivement 34 et 3 abstentions. Le Parc Chasseral se réjouit de ce soutien massif exprimé en assemblée municipale ou en conseil général, qui corrobore les excellents résultats de la consultation et du sondage

public menés cet automne en prévision de la prochaine Charte 2022-2031.

De nombreuses communes membres vont voter d'ici à la mi-décembre. Deux d'entre elles le feront d'ici à la fin janvier. La nouvelle charte du Parc, signée par la totalité des communes membres d'ici à l'été 2021, entrera en vigueur en janvier 2022 pour une période de 10 ans, sous réserve de l'attribution du label fédéral délivrée par l'Office fédéral de l'environnement.

### Extension aussi côté neuchâtelois

En plus d'une extension au sud du Parc, le territoire pourrait aussi s'élargir à l'ouest, côté neuchâtelois. Val-de-Ruz, qui doit légalement valider l'adhésion au parc régional de la totalité de ses 15 localités, votera en conseil général le 14 décembre. Neuchâtel, pour ses zones forestières, le fera au premier semestre 2021. Avec ces nouvelles communes (ou commune élargie pour Val-de-Ruz), le Parc pourrait passer de 21 à 24 communes membres sur un territoire augmenté de 25 %.

| parc naturel régional chasseral

**SASDOVAL**

## Résultat des votes de l'assemblée générale

L'assemblée générale du SASDOVAL 2020, Service d'aide et de soins du Vallon de Saint-Imier, s'est tenue par voie de circulation compte tenu de la situation sanitaire actuelle.

Les documents ont été envoyés aux 146 membres, individuels et collectifs, de l'association, le 4 novembre. Le délai pour la remise des formulaires de vote a été fixé au 20 novembre.

Pour rappel un membre individuel a droit à 1 vote, un membre collectif a droit à 2 votes.

21 membres individuels et 13 membres collectifs ont participé au vote, représentant au total 47 voix.

La majorité absolue est donc de 24.

Le résultat des votes des motions du comité à l'attention

des membres, ci-dessous, a été consigné par le comité du 26 novembre.

### Motion 1 : adoption de l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité, soit 47 voix.

### Motion 2 : procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2019

Adopté à l'unanimité, soit 47 voix.

### Motion 5 : comptes 2019

Rapport des comptes; adopté à l'unanimité, soit 47 voix.

Rapport de l'organe de révision; adopté à l'unanimité, soit 47 voix.

Approbation des comptes 2019 et décharge au comité; adopté par 41 voix,

0 opposition, et 6 abstentions correspondant aux membres du comité ne pouvant pas voter sur ce point.

### Motion 6 : élection de l'organe de révision

L'organe de révision Ficonom SA est réélu pour une durée d'une année à l'unanimité, soit 47 voix.

### Motion 7 : modification des statuts de l'association

La modification du point I. Nom, siège, but par son Art. 2 But des statuts de l'association, est adopté par 46 voix, 1 opposition et 0 abstention.

### Motion 8 : budget 2021

Adopté par 46 voix, 1 opposition et 0 abstention.

### Motion 9 : démissions/ Elections du comité

Adoptés par 45 voix, 0 opposition et 2 abstentions.

Aucune élection n'était proposée.

Seule Sylvia Hasler présentait sa démission. Le comité la remercie chaleureusement pour son investissement durant de longues années au sein de ce dernier.

### Motion 10 : fixation des cotisations

Les montants des cotisations annuelles (membre individuel à 20 fr. et membre collectif à 100 fr.) sont adoptés par 46 voix, 0 opposition et 1 abstention.

Pour de plus amples informations, les personnes qui le souhaiteraient, peuvent s'adresser au SASDOVAL, rue des Jonchères 60, 2610 Saint-Imier ou au 032 941 31 33.

Le comité, par son président Thierry Spring, remercie tous les membres de l'association ayant pris part à cette assemblée générale 2020. | sasdoval

**HÔPITAL DU JURA BERNOIS**

## Une direction générale partagée entre trois personnes

L'Hôpital du Jura bernois sera constitué de trois pôles forts et interdépendants dès le 1<sup>er</sup> janvier et chacun aura son directeur

Dans le souci constant de développer des prestations médicales de proximité et de qualité répondant aux besoins actuels et futurs de la population, l'Hôpital du Jura Bernois SA (HJB) réorganise la direction de ses activités autour de trois axes forts à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain:

- les soins aigus;
- la santé mentale et la longue durée;
- les centres ambulatoires de proximité.

La création d'un pôle de soins aigus regroupant les sites de Saint-Imier et de Moutier permettra de consolider les synergies entre les départements des deux établissements et de renforcer sa présence locale grâce aux médecins installés et aux institutions partenaires. La direction de ce pôle est confiée à Alexandre Omont, qui rejoint l'HJB et laisse la direction de l'Hôpital de la Providence. Chef de la région arc jurassien du groupe Swiss Medical Network, sa grande expérience en direction d'établissements de santé dans une région complexe constituera un apport de poids pour l'Hôpital du Jura Bernois.

Le pôle intercantonal de santé mentale, qui regroupe aussi les sites actuels de Bienne, Le Fuet et Bévilard, verra le transfert des missions de Bellelay à un établissement médico-social spécialisé intégré à l'hôpital de Moutier. Il appartiendra à Dominique Sartori de conduire ce projet de grande ampleur. Il quittera ainsi son poste de directeur général pour assumer la direction de ce pôle de santé mentale et veiller au bien-être de nos pension-

naires de longue durée (EMS). Compte tenu de sa longue expérience et de l'importance stratégique de cette mission, il sera proposé comme membre du Conseil d'administration de l'HJB lors de la prochaine assemblée générale.

Enfin, la réalisation d'un réseau de soins intégrés pour l'arc jurassien implique une intégration forte des centres ambulatoires répartis dans l'ensemble de la région. La récente acquisition du Centre Médical Bienne par Swiss Medical Network (SMN), actionnaire à 35 % de l'HJB, va dans cette direction de même que la création de nouveaux Médicentres qui viendront compléter nos centres de médecine de premier recours de Moutier et Tavannes. La direction du Centre Médical Bienne sera confiée à Arian Kovacic, qui endossera l'importante fonction de coordinateur des centres médicaux du Jura bernois, de la Clinique Montbrillant (SMN), située à La Chaux-de-Fonds avec nos hôpitaux de Saint-Imier et Moutier.

« Cette réorganisation opérationnelle en trois pôles forts est une amélioration d'envergure qui découle d'une volonté de placer le patient au centre de nos préoccupations et cela dans une logique de soins intégrés à l'échelle régionale », indique Anthony Picard, président du Conseil d'administration de l'HJB, avant de remercier chaleureusement Dominique Sartori et Arian Kovacic qui endossent chacun des responsabilités valorisantes dans et autour de l'HJB, et de souhaiter la bienvenue à Alexandre Omont à la tête de la direction générale.

### A propos de l'Hôpital du Jura Bernois

L'Hôpital du Jura bernois (HJB) est le seul hôpital franco-phone du canton de Berne. En tant que plus grand employeur du Jura bernois, il présente un chiffre d'affaires de 117 millions de francs et il compte près de 1200 collaborateurs œuvrant dans les domaines somatique et de santé mentale, sur 8 sites répartis dans toute la région.

Outre son rôle socio-économique de premier plan, l'HJB est également un établissement de formation universitaire et non universitaire.

Bien ancré dans sa région, l'HJB peut s'appuyer sur des compétences multidisciplinaires pour offrir des prestations à haute valeur ajoutée. Il veille à son développement permanent afin de disposer d'un excellent plateau technique et de lieux de vie qui répondent aux besoins de la population. | hjb

## AGENDA

**SAMEDI 12 DÉCEMBRE**

- Action Solidarité de l'UNION, salle polyvalente, Cormoret.
- Distribution de sachets de Saint-Nicolas aux enfants du COVICOU, salle polyvalente, Cormoret, 15h-17h.
- Concert orgue et piano, Claire Schwab et Antonio Garcia, Collégiale, Saint-Imier. A 17h, 18h et 19h30.
- SEL de la Suze, balade hivernale et atelier crème de consoude, dès 11h, inscr. obligatoire (voir communiqué)

Réclame

Pour vous démarquer en un...

**clin d'œil**  
Agence de communication

Logo / Graphisme  
Site internet  
Création de stand

Campagne publicitaire  
Multimédia  
[www.clin-d-oeil.net](http://www.clin-d-oeil.net)

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

# De bonnes nouvelles des pipits des arbres et des alouettes lulu

En collaboration avec la Station ornithologique suisse, le Parc Chasseral a mené au printemps des relevés de pipits des arbres et d'autres oiseaux liés aux pâturages boisés maigres qui ont permis de découvrir de nouveaux territoires d'alouette lulu, une espèce encore plus exigeante envers la qualité écologique de son habitat.

Pour réaliser les observations, 59 secteurs potentiellement favorables au pipit des arbres ont été parcourus durant les mois d'avril, mai et juin dès le lever du soleil, le pipit des arbres étant principalement actif en début de matinée. Il peut alors être repéré grâce à son chant typique et mélodieux qu'il lance généralement de la cime d'un arbre et qu'il termine au sol après un court vol plané. La grande majorité des observations de pipits a été réalisée dans les pâturages boisés situés au-dessus de 1100 mètres d'altitude, en zone d'estivage. Très exactement 225 pipits des arbres ont été recensés sur les 80 km<sup>2</sup> parcourus ce printemps par des

ornithologues. Leur répartition est très inégale: 20 des 59 secteurs inspectés n'ont fourni aucune observation de pipit. A contrario, les densités les plus élevées ont été enregistrées sur les versants nord du Chasseral.

En plus de ce migrateur au long cours, les relevés ont permis de découvrir de nouveaux territoires d'alouette lulu, à des endroits où la présence de cette espèce n'avait pas été attestée depuis plus de vingt ans, ou même jamais auparavant. L'alouette lulu, véritable emblème des grands pâturages maigres diversifiés, fait l'objet de l'attention du Parc depuis une quinzaine d'années. D'autres espèces rares ou emblématiques ont également



Les relevés menés sur le Parc Chasseral ont également permis de découvrir de nouveaux territoires d'alouette lulu, à des endroits où la présence de cette espèce n'avait pas été attestée depuis plus de vingt ans, ou même jamais auparavant. Photo: © Parc Chasseral - Shutterstock

## Sur les traces de témoins de la qualité écologique des pâturages boisés

En 2017, tous les secteurs du Parc Chasseral favorables à l'alouette lulu ont fait l'objet de recensements systématiques qui ont permis de déterminer les pâturages de haute qualité écologique abritant cette espèce et de définir des mesures nécessaires à leur conservation. C'est pour identifier d'autres secteurs, qui ne répondent pas toujours aux besoins élevés de l'alouette lulu mais qui présentent une certaine qualité écologique, que la Station ornithologique suisse et le Parc Chasseral ont mené en 2020 ce relevé de pipits des arbres et d'autres oiseaux liés aux pâturages boisés maigres. Le pipit des arbres et l'alouette lulu sont donc les témoins directs d'une bonne qualité écologique des pâturages boisés. Leurs effectifs ont fortement chuté ces dernières décennies, principalement en raison de l'intensification de la gestion des herbages. Les recensements, intégrés au projet d'infrastructure écologique établi dans le Parc régional Chasseral, ont également pour but de définir des mesures de maintien de la qualité écologique des pâturages boisés et la conservation des espèces qui leur sont inféodées.

| parc naturel régional chasseral

été observées lors des relevés, comme le rougequeue à front blanc, affectionnant notamment les pâturages dotés de vieux arbres à cavités, le bruant jaune ou la pie-grièche écorcheur, qui affectionnent tous deux les pâturages riches en bosquets.

### Des relevés qui débouchent sur des actions de terrain

Suite à ces relevés, une évaluation des habitats sera effectuée en 2021 dans les secteurs les plus intéressants. Elle permettra de proposer aux exploitants et propriétaires de

ces pâturages des actions de terrain à mettre en place, ou au contraire de signaler des pratiques à éviter si possible pour maintenir la qualité de ces pâturages. Les nouveaux territoires d'alouette lulu découverts seront quant à eux contrô-

lés, pour déterminer si 2020 représentait une année d'afflux extraordinaire ou si ces nouveaux sites sont durablement occupés et peuvent devenir importants pour le maintien à long terme de l'alouette lulu. | parc naturel régional chasseral

# Une dizaine de sources revitalisées dans le Parc Chasseral en 2020

Une dizaine de sources ont été renaturées à Péry, Cortébert, Vauffelin et Cormoret en 2020, en étroite collaboration avec les propriétaires ou exploitants des terrains, dans le cadre d'un projet de revitalisation de sources mené depuis 2018 par le Parc Chasseral.

A Péry, la Bourgeoisie a disposé des clôtures autour de trois zones de suintement pour éviter le piétinement du bétail et garantir la qualité des prairies humides. A Cortébert, c'est le trop-plein d'un captage communal qui a été revitalisé, afin d'en diversifier les structures et lui rendre un aspect plus naturel sans en influencer le captage d'eau potable.

Des travaux ont été réalisés également sur plusieurs sources à proximité de la Métairie de Graffenried, sur la commune de Cormoret, en partenariat avec les exploitants agricoles. Certaines surfaces ont été protégées par des clôtures, et les systèmes d'amenée d'eau aux abreuvoirs ont été mis à jour. Ceci dans

le but de permettre de prélever uniquement la quantité d'eau nécessaire à l'utilisation agricole et d'améliorer la qualité du milieu de source en garantissant un débit constant plus important.

Des projets sont encore en cours de réalisation à Vauffelin et sur la commune de Péry-La Heutte. Le soutien financier de la Fondation Göhner/SL-FP, la Fondation Binding et Pro Natura permet d'assurer la mise en oeuvre et la coordination des revitalisations.

### Un milieu fragile abritant des espèces menacées

Le milieu naturel des sources, dit milieu fontinal, est inscrit sur la liste rouge des

milieux menacés de Suisse. Situé à l'interface entre les eaux souterraines et les eaux de surface, ils abritent une faune et une flore spécifique vivant dans les tous premiers mètres de la source.

Mise en oeuvre en collaboration avec les bourgeoisies, les communes ou avec les exploitants des terrains concernés, chaque revitalisation prend en compte les spécificités naturelles de la source ainsi que son utilisation actuelle. L'objectif n'est pas de détruire les captages existants mais bien de trouver des compromis permettant d'améliorer la qualité écologique de la source tout en préservant son utilisation pour l'agriculture ou l'alimentation.

Seule une faible quantité des 120 sources recensées depuis 2016 sur le territoire du Parc Chasseral sont encore dans un état naturel. Les trois quarts d'entre elles font l'objet de captage ou ont été détruites. Cette proportion s'élève à 90% à l'échelle nationale.

Cette situation alarmante est encore accentuée par les périodes de sécheresse toujours plus rapprochées, ce qui ajoute une pression supplémentaire sur ces milieux et sur les organismes associés, comme certains trichoptères, plécoptères ou autres éphémères. Ces groupes d'insectes ont des larves aquatiques qui se développent dans l'eau puis

s'envolent une fois adultes. Certaines espèces sont strictement associées aux sources.

En 2021, le recensement des sources va se poursuivre dans le Parc, afin de compléter les connaissances sur ces milieux en décrivant chaque source du Parc Chasseral qu'elle soit naturelle, dégradée ou détruite. Ces informations sont nécessaires pour avoir une vue d'ensemble de la situation. Le Parc va poursuivre les revitalisations de sources en 2021, en partenariat avec de nouveaux propriétaires (agriculteurs, bourgeoisie, commune).

### Des petites structures en faveur de la biodiversité

En 2020, une dizaine d'exploitants agricoles répartis sur l'ensemble du territoire du Parc Chasseral ont participé au projet « petites structures », visant à favoriser la biodiversité en milieu agricole. En prenant part à ce projet, les exploitants bénéficient d'un conseil personnalisé afin d'améliorer la biodiversité sur leur exploitation, notamment par la mise en place de petites structures. Ainsi, cinquante-sept tas de bois et 14 murgiers ont été créés, afin de densifier les habitats nécessaires aux petits mustélidés (hermine, belette) et aux reptiles. Deux haies de 60 et 90 mètres ont été rafraîchies pour renforcer leur rôle nourricier pour de

nombreux insectes, oiseaux et mammifères. Une nouvelle haie longue de 100 mètres a été plantée, pour favoriser le déplacement de la faune. Enfin, 1800 mètres de clôture ont été posés pour protéger plusieurs milieux naturels fragiles, comme des haies ou des zones humides.

Le travail avec de nouveaux agriculteurs intéressés va se poursuivre en 2021, permettant ainsi d'augmenter ces structures à l'échelle du Parc et d'y renforcer l'infrastructure écologique en zone agricole.

| parc naturel régional chasseral

## DIVERSTISSEMENT

Sudoku N° 1017

moyen

	5		6				8	2
			9			4		
8			3					6
			4		9	5	3	
	7			8			6	
	3	4	7		6			
2				9				5
			6			2		
5	8					1		4



Ainsi clôturés, les premiers mètres de cette source proche de la Métairie de Graffenried sont protégés du piétinement par le bétail, photo: © Parc Chasseral

## URGENCES

## PHARMACIES DE GARDE

**SAINT-IMIER**  
Du 11 au 17 décembre: Pharmacie-plus du Vallon, 032 942 86 86  
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h 45  
Dimanches et jours fériés: 11 h-12h, 19h 15-19h 45

**TRAMELAN**  
Du 11 au 17 décembre: Pharm. Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas  
Dimanches et jours fériés: 11 h-12h et 18h30-18h 45

*Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

## AMBULANCE ET URGENCES

144

## MÉDECINS DE GARDE

**ORVIN, SAUGE ET ROMONT**  
24 heures sur 24 0900 900 024  
www.cabinetdurgencesbienne.ch

**DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE**  
24 heures sur 24  
032 941 37 37

**TRAMELAN** 0900 93 55 55  
En semaine: 18h-8h  
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

## PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

**VALLON DE SAINT-IMIER**  
0800 225 500  
Par8: 0848 778 888

## SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

## SOINS À DOMICILE

**SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER**  
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie  
079 439 28 95  
samaidd@bluewin.ch  
www.samaidd.com

**SASDOVAL SAINT-IMIER**  
rue de Jonchères 60  
032 941 31 33  
sasdoval@bluewin.ch  
www.sasdoval.ch

**SERVICE DU BAS-VALLON**  
032 358 53 53  
Tél. national 0842 80 40 20  
secretariat@sasdbasvallon.ch  
www.sasdbasvallon.ch

## GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

## LOISIRS

## ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

**TRAMELAN** rue du Pont 20  
Jeudi: 16h-18h  
Vendredi: 17h-21h

## CENTRE ANIMATION JEUNESSE

**PÉRY-LA HEUTTE**  
Mercredi: 13h-18h  
Jeudi: 13h30-18h  
Vendredi: 13h-22h  
www.cajpery.wix.com

## CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

**CEJARE SAINT-IMIER**  
rue du Midi 6  
Sur rendez-vous, en principe:  
lundi et mercredi: 9h-17h  
032 941 55 45  
cejare@cejare.ch  
www.cejare.ch

**MÉMOIRES D'ICI**  
SAINT-IMIER rue du Midi 6  
Lundi et jeudi: 14h-18h  
032 941 55 55  
contact@m-ici.ch  
www.m-ici.ch

## ESPACE JEUNESSE ERGUËL

**SAINT-IMIER**  
rue du Marché 1  
Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets  
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)  
Jeudi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans  
Vendredi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17  
espacejeunesse@saint-imier.ch  
www.e-j-e.ch  
espacejeunesseerguel  
espacejeunesse.derguel

## BIBLIOTHEQUE UPJ

www.bibliobus.ch

**CORGÉMONT**  
gare  
Décembre: –

**LA FERRIÈRE**  
commune  
Décembre: –

**FRINVILLIER**  
Décembre: –

**ORVIN**  
centre du village  
Décembre: –  
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

**PLAGNE**  
ancienne école primaire  
Vendredi 11 décembre: 17h30-19h 15

**ROMONT** entrée du village  
Vendredi 11 décembre: 16h-17h

**SONCEBOZ-SOMBEVAL**  
commune  
Mardi 15 décembre: 16h30-19h30

**VAUFFELIN**  
place du village  
Vendredi 11 décembre: 14h30-15h30

## BIBLIOTHÈQUES

**CORMORET**  
collège  
Mardi: 17h-18h30

**CORTÉBERT**  
école, rez-de-chaussée  
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

**COURTELARY**  
collège  
Lundi: 15h-17h30  
Mardi: 17h-19h  
Jeudi: 15h-16h30  
Vendredi: 9h30-10h30

**BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER**  
rue du Marché 6

*Horaires spéciaux*  
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables  
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

*Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages*

032 941 51 41  
bibliotheque@saint-imier.ch  
www.saint-imier.ch/bibliotheque  
Catalogue en ligne: nouveautés

**SONVILIER**  
collège  
Lundi: 17h30-19h30  
Mercredi: 16h-18h

**PÉRY-LA HEUTTE**  
collège  
Mardi: 15h 15-17 h 15  
Jeudi: 17h-19h

**VILLERET**  
rue principale 20  
Mardi: 9h-10h, 15h-18h  
Jeudi: 18h 15-19h 15

## CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

**COURTELARY**  
Grand-Rue 21

**PARCOURS DÉCOUVERTE**  
Mardi-dimanche: atelier 10h-18h (dernière entrée à 17h), parcours avec visite guidée fermée jusqu'à nouvel avis

**LE SHOP ET LE BISTROT**  
Mardi-dimanche: 9h30-18h, produits à l'emporter

**LA PLACE DE JEUX**  
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13  
welcome@chezcamillebloch.swiss  
www.chezcamillebloch.swiss

## GYMNASTIQUE

**CORGÉMONT**  
halle de La Combe

**Gym Tonic:** mercredi 14h-15h  
**Gym Fit:** mercredi 8h 15-9h 10  
**Gym Seniors:** mercredi 9h 15-10h 10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.

079 735 33 74

**ORVIN** halle  
Lundi: 16h30

**PÉRY-LA HEUTTE** halle de Péry  
Lundi: 14h 15  
Leçons ouvertes à tout le monde

**PLAGNE** centre communal  
Lundi: 19h45  
(sauf vacances scolaires)

**SONCEBOZ**  
halle de gymnastique  
Ladyfit: mardi 20h 15-21 h 15  
60 francs/an  
Etudiantes 30 francs/an  
ladyfitsonceboz@gmail.com

## LUDOTHÈQUE

**SAINT-IMIER** rue du Marché 6  
Mercredi et vendredi: 15h-18h  
Maria Concetta Houriet  
Renseignements: 032 941 14 22  
032 941 51 41  
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

## MÉDIATHÈQUE CIP

**TRAMELAN**  
chemin des Lovières 13

1<sup>er</sup> samedi du mois: 9h-12h  
Lundi-vendredi: 13h-18h  
Mercredi: 13h-20h

032 486 06 06  
cip@cip-tramelan.ch  
cip-tramelan.ch

## MUSÉES

**JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES** chapelle  
Sur réservation 079 797 33 53  
e.rm.geiser@bluewin.ch

**LONGINES SAINT-IMIER**  
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h  
Réservation recommandée

**MUSÉE DE SAINT-IMIER**  
Mercredi, samedi et dimanche:  
032 941 14 54  
musee@saint-imier.ch  
www.musee-de-saint-imier.ch

**MAISON DES SARRASINS**  
ORVIN au cœur du village  
Ouvert sur demande, entrée libre  
032 358 18 35, 032 358 17 27  
erwinlechot@bluewin.ch

## SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 12 et du 13 décembre assuré par Stéphane Etique et Claude Voisin, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

## COMMUNES

## AGENCE AVS

**DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE**  
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h  
Mardi-jeudi: 8h30-12h  
032 485 01 53  
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

## ADMINISTRATIONS

**CORGÉMONT**  
Fermée: du 23 décembre au 4 janvier  
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h  
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h  
Vendredi: 8h30-11h30  
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont  
032 488 10 30  
admin@corgemont.ch  
www.corgemont.ch

**CORMORET**  
Fermée: du 24 décembre au 6 janvier  
Lundi: 15h-18h  
Mercredi: 14h30-16h30  
Jeudi: 9h30-12h  
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret  
Administration: 032 944 15 13  
Mairie: 032 944 20 71  
Voyer: 079 381 68 60  
contact@cormoret.ch  
www.cormoret.ch

**CORTÉBERT**  
Fermée: du 23 décembre au 6 janvier  
Lundi et mardi: 10h-12h  
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h  
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert  
032 489 10 67  
Fax: 032 489 19 27  
admin@cortebert.ch  
www.cortebert.ch

**COURTELARY**  
Fermée: du 24 décembre au 8 janvier  
Lundi-jeudi: 8h-12h  
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone  
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary  
032 944 16 01  
admin@courtelary.ch  
www.courtelary.ch

**LA FERRIÈRE**  
Fermée: du 24 décembre au 1<sup>er</sup> janvier  
Lundi-vendredi: 10h-12h  
Mardi et jeudi: 16h-17h30  
Rue des Trois-Cantons 20  
2333 La Ferrière  
032 961 12 77  
Secrétariat: info@laferriere.ch  
Finances: commune@laferriere.ch  
www.laferriere.ch

**MONT-TRAMELAN**  
Lundi: 16h-18h  
Métairie des Princes 13  
2723 Mont-Tramelan  
032 487 62 53  
info@mont-tramelan.ch

**ORVIN**  
Fermée: du 24 décembre au 8 janvier  
Lundi: 16h-18h  
(permanence maire: 19h)  
Mercredi: 10h30-12h  
Jeudi: 16h-18h  
La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41  
032 358 01 80  
Fax: 032 358 01 81  
administration@orvin.ch  
www.orvin.ch

**PÉRY-LA HEUTTE**  
Fermée: du 24 décembre au 8 janvier  
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h  
Mardi-jeudi: 8h30-12h  
Grand-Rue 54, 2603 Péry  
032 485 01 50  
commune@pery-laheutte.ch  
www.pery-laheutte.ch

**RENAN**  
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30  
Mardi-vendredi: 8h-12h  
Rue du Collège 5  
2616 Renan  
032 962 65 00  
Fax: 032 962 65 05  
info@renan.ch, admin@renan.ch  
www.renan.ch

**ROMONT**  
Fermée: du 24 décembre au 8 janvier  
Mardi: 16h-18h  
Jeudi: 10h-12h  
Route Principale 1  
2538 Romont  
032 377 17 07  
info@romont-jb.ch  
www.romont-jb.ch

**SAINT-IMIER**  
Lundi-mercredi: 8h-11h 45, 14h-17h  
Jeudi: 14h-18h  
Vendredi: 8h-11h 45, 14h-16h  
Rue Agassiz 4  
2610 Saint-Imier, CP 301  
032 942 44 24  
Fax: 032 942 44 90  
info@saint-imier.ch  
www.saint-imier.ch

**SAUGE**  
Fermée: du 23 décembre au 8 janvier  
Lundi: 9h30-11h30  
Mardi et jeudi: 15h-17h  
Haut du Village 8, 2536 Plagne  
032 358 20 25  
Fax: 032 358 20 26  
info@sauge-jb.ch  
www.sauge-jb.ch

**SONCEBOZ-SOMBEVAL**  
Fermée: du 24 décembre au 3 janvier  
Lundi: 8h-12h, 16h-18h  
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30  
Vendredi: 8h-12h  
Rue des Prés 5  
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47  
032 488 33 00  
Fax: 032 488 33 01  
secretariat@sonceboz.ch  
www.sonceboz.ch

**SONVILIER**  
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET  
Mardi et mercredi: 8h-12h  
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30  
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE  
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h  
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30  
Place du Collège 1  
2615 Sonvilier  
032 941 11 20  
Fax: 032 941 19 73  
administration@sonvilier.ch  
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »: 032 940 14 86  
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66  
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »: 032 961 15 49

**TRAMELAN**  
Lu-ma: 9h-11h 45, 14h-16h 45  
Mercredi: 14h-16h 45  
Jeudi: 9h-11h 45, 14h-18h  
Vendredi: 9h-11h 45, 14h-16h  
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan  
032 486 99 99  
Fax: 032 486 99 80  
www.tramelan.ch

**VILLERET**  
Fermée: du 21 décembre au 3 janvier  
Lundi-vendredi: 9h-12h  
Rue Principale 24  
2613 Villeret  
032 941 23 31  
admin@villeret.ch  
www.villeret.ch

Réclame

**F. VORPE**  
POMPES FUNÈBRES  
A votre écoute  
Service jour et nuit  
Espace famille – Salle de recueillement  
032 489 12 38 / 079 250 39 04  
www.pfvorpe.ch

Délai utile  
LUNDI SOIR

NE JETEZ PAS VOS MACHINES ET APPAREILS !

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge gratuite à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h

077 453 19 57 [vio@bluewin.ch](mailto:vio@bluewin.ch)

## IMPRESSUM

## Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Editeur**  
Imprimerie Bechtel SA  
Bellevue 4, 2608 Courtelary  
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Heures d'ouverture:** lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

**Mise en pages**  
Claude Sansonnens, Claudia Lopes, Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

**Délais de remise des publications**  
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir  
Officiel: mardi 12h  
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

**Tarif des annonces**  
Sur demande ou sur [www.bechteli-imprimerie.ch](http://www.bechteli-imprimerie.ch)

**Abonnement annuel:** 98 fr.

**Impression:** Druckzentrum Bern  
**Distribution:** La Poste

## Editeur

Imprimerie Bechtel SA  
CP 103  
Bellevue 4, 2608 Courtelary  
info@bechtel-imprimerie.ch  
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56  
www.bechtels-imprimerie.ch

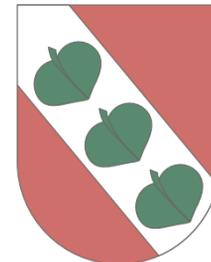
## Délai de remise des publications

Mardi 12 h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

## Tarifs

90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA  
Annonces : 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA  
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

# Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

## District



PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE  
DU VALLON DE SAINT-IMIER

### Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse

Conformément à l'article 66 du Règlement d'organisation de la Paroisse catholique romaine du Vallon de Saint-Imier, le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 1<sup>er</sup> décembre 2020 est déposé publiquement au secrétariat paroissial du 11 au 30 décembre, inclus.

Pendant le dépôt public, une opposition peut être formée par écrit devant le conseil de paroisse.

*Le Secrétariat*

## Cortébert



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérants:** Ursula et René Fehlmann, Cour d'Agibert 12, 2607 Cortébert.

**Emplacement:** parcelle N° 55, au lieu-dit: «Cour d'Agibert 12», commune de Cortébert.

**Projet:** rénovation des façades et reconstruction du four à pain, remplacement de 6 fenêtres au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage côté sud.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** centre.

**Recensement architectural:** ensemble bâti A, objet C, digne de protection, sous contrats de classement depuis les 10 avril 2004 et 9 août 2012.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 janvier 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Cortébert. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 11 décembre 2020

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

### Avis de construction

**Requérant:** Da Silva Gonçalves José Paulo, Les Vernayes 10, 2607 Cortébert.

**Auteur du projet:** Kipfer Danael CAO, Grand-rue 149, 2720 Tramelan.

**Propriétaires fonciers:** Da Silva Gonçalves José Paulo et Tomás Ascensão Cecília, Les Vernayes 10, 2607 Cortébert.

**Projet:** isolation périphérique du bâtiment existant, construction d'un nouveau sas d'entrée et construction d'un nouveau garage annexe.

**Lieu-dit:** Les Vernayes 10.

**Parcelle:** N° 930.

**Zone:** H2.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Fondations:** inchangées.

**Façades:** isolation périphérique crépis de couleur blanc-cassé.

**Zone de protection des eaux:** Au.

**Evacuation des eaux usées:** raccordement à la Step et infiltration.

**Dérogations:** articles 15 et 42 RCo (distances aux limites).

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 4 décembre 2020

*Le Secrétariat municipal*

### Avis de construction / Travaux déjà effectués

**Requérant:** Merz Roland, Grand-Rue 1, 2607 Cortébert.

**Auteur du projet:** Loriol Concept Sàrl, rue de l'Eglise 4b, 2603 Péry.

**Propriétaire foncier:** Merz Roland, Grand-Rue 1, 2607 Cortébert.

**Projet:** mise en place d'un enrobé bitumeux AC 11 N sur le chemin existant de la parcelle N° 788 de la commune de Cortébert.

**Lieu-dit:** Grand-Rue.

**Parcelle:** N° 788.

**Zone:** R.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Zone de dangers:** zone de dangers nature.

**Zone de protection des eaux:** au.

**Evacuation des eaux:** infiltration diffuse.

**Dérogation(s):** article 24 LAT.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la feuille officielle du district de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

2607 Cortébert, le 4 décembre 2020

*Le Secrétariat municipal*

## Courtelary



### Avis de construction

**Requérant:** Artigroup Sàrl, Grand-Rue 81, 2608 Courtelary.

**Auteur du projet:** idem que le requérant.

**Propriétaire foncier:** idem que requérant.

**Projet de construction:** remplacement des tuiles de la toiture, rafraîchissement des façade et remplacement des contrevents du bâtiment sise à Grand-Rue 42 sur parcelle N° 75, zone HA - PAL 1, digne de conservation - objet C.

**Dimension:** selon plans déposés.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille officielle d'avis du district de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaires au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

2608 Courtelary, le 11 décembre 2020

*Secrétariat municipal*

## Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérants:** Anita et Robert Stettler, Hauptstrasse 11, 2557 Studen.

**Emplacement:** parcelle N° 1662, au lieu-dit: «Pré du Scé 126», commune d'Orvin.

**Projet:** adaptation d'une clôture existante de protection du gibier après des dommages causés par une tempête.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 janvier 2021 inclusivement auprès de l'ad-

ministration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 décembre 2020

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

### Publication en matière de construction

**Requérant:** Erich Grupp, La Combatte 247a, 2534 Les Prés-d'Orvin.

**Auteur du projet:** Erich Grupp, La Combatte 247a, 2534 Les Prés-d'Orvin.

**Propriétaire foncier:** Erich Grupp, La Combatte 247a, 2534 Les Prés-d'Orvin.

**Projet:** demande après-coup pour la construction d'un abri de 2,5m de largeur et de 5,0m de longueur en annexe du bâtiment principal sis au lieu-dit «La Combatte» N° 247a, sur la parcelle N° 1494 aux Prés-d'Orvin.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dérogation:** article 24 LAT.

**Dépôt public de la demande:** avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 4 janvier 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti. Le bureau municipal étant fermé du 24 décembre 2020 au 8 janvier 2021, le dossier peut être consulté (sauf jours fériés) durant cette période en prenant rendez-vous au préalable au numéro de téléphone 032 358 01 86.

Orvin, le 4 décembre 2020

*Le Secrétariat municipal*

### Publication en matière de construction

**Requérant:** Gautier Boder-Lehning, Prés Richard 114, 2534 Orvin.

**Auteur du projet:** Rémy Amstutz, Longchamps 24, 2534 Orvin.

**Propriétaires fonciers:** Gautier Boder-Lehning, Prés Richard 114, 2534 Orvin et Francis Boder, Le Petit Moulin 116, 2534 Orvin.

**Projet:** raccordement de la canalisation existante au réseau STEP sur les parcelles N°s 2602 et 2423 sises au lieu-dit «Prés Richard 114» à Orvin.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dérogation:** article 24 LAT.

**Dépôt public de la demande:** avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 4 janvier 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Le bureau municipal étant fermé du jeudi 24 décembre 2020 au vendredi 8 janvier 2021, le dossier peut être consulté (sauf jours fériés) durant cette période en prenant rendez-vous au préalable au numéro de téléphone 032 358 01 86.

Orvin, le 4 décembre 2020

*Le Secrétariat municipal*

## Péry-La Heutte



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Municipalité de Péry-La Heutte, Grand-rue 54, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

**Emplacement:** parcelle N° 11, au lieu dit: «rte de Reuchenette 2a et 2b», La Heutte, commune de Péry-La Heutte.

**Projet:** réaménagement de la Place du Lion d'Or, rajout de nouvelles places de stationnement le long de la rue du Collège et sur la place actuelle, aménagement d'un nouvel accès, rehaussement du bâtiment contenant la déchetterie actuelle, construction d'un local enterré et aménagement d'un local pour le chauffage à distance.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** village ancien.

**Dérogation:** art. 80 LR.

**Recensement architectural:** ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 janvier 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 11 décembre 2020

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Ciments Vigier SA, Zone industrielle, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Peter Schneider, ing. forestier EPFZ/SIA, Paganweg 8, 2560 Nidau.

**Emplacement:** parcelle N° 65, au lieu-dit: «Petite Métairie de Nidau», La Heutte, commune de Péry-La Heutte.

**Projet:** création de barrages en bois ronds dans un fossé existant afin de lutter contre l'érosion.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** agricole.

**Dérogations:** art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 janvier 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 4 décembre 2020

*La Préfète: Stéphanie Niederhauser*

## Saint-Imier



### Permis de construire 20-83

**Requérant / Maître d'ouvrage:** Jean-Jakob Nikles, sur le Pont 5a, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** idem MO.

**Adresse du projet:** BF 2064, sur le Pont 5a, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** construction d'un local d'entreposage en limite nord de propriété.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Construction du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de construction:** zone mixte M2 C3c.

**Dérogation:** -

**Zones / périmètres protégés:** -

**Objet protégé:** -

**Dépôt public:** du 11 décembre 2020 au 11 janvier 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 11 décembre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

## Saint-Imier (suite)



### Permis de construire 20-82

**Requérant / Maître d'ouvrage:** Sandro Nardella, rue Paul-Charmillot 44, 2610 Saint-Imier.  
**Auteur du projet:** idem MO.  
**Adresse du projet:** BF 412, route de Mont-Soleil 1 e, 2610 Saint-Imier.  
**Description du projet:** construction de deux places de stationnement.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Construction du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C2a.  
**Dérogation:** art. 80 LR.  
**Zones / périmètres protégés:** –  
**Objet protégé:** –  
**Dépôt public:** du 11 décembre 2020 au 11 janvier 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 11 décembre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

### Permis de construire 20-53

**Requérant / Maître d'ouvrage:** Patrick Schmutz, avenue de Champel 28, 1206 Genève.  
**Auteur du projet:** Imza Globale constructions SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.  
**Adresse du projet:** BF 20, rue de Tivoli 37, 2610 Saint-Imier.  
**Description du projet:** construction d'un abri de jardin et d'un couvert pour voitures et vélos.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Construction du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C2a.  
**Dérogation:** art. 27 RAC (distance entre bâtiments).  
**Zones / périmètres protégés:** –  
**Objet protégé:** –  
**Dépôt public:** du 4 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 décembre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

### Permis de construire 20-87

**Requérant / Maître d'ouvrage:** Caisse de pension Swatch Group, Fbg de l'Hôpital 3, 2000 Neuchâtel.  
**Auteur du projet:** idem requérant.  
**Adresse du projet:** BF 206, rue des Jonchères 55, 2610 Saint-Imier.  
**Description du projet:** installation de deux agrégats en façade sud pour climatisation des cabinets médicaux au rez-de-chaussée.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Construction du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de construction:** zone mixte M1 C4 a.  
**Dérogation:** –  
**Zones / périmètres protégés:** périmètre

archéologique. Périmètre de protection et de conservation du site bâti.

**Objet protégé:** –  
**Dépôt public:** du 4 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 décembre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

### Permis de construire 20-85

**Requérants / Maîtres d'ouvrage:** Vania Sciarra, Claudio Sciarra, Place du Marché 1, 2610 Saint-Imier.  
**Auteur du projet:** Artigroup Sàrl, Grand-rue 81, 2608 Courtelary.  
**Adresse du projet:** BF 2107, rue de la Clef 14 e, 2610 Saint-Imier.  
**Description du projet:** construction d'une maison familiale avec garage double en annexe.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Construction du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C2a.  
**Dérogation:** –  
**Zones / périmètres protégés:** –  
**Objet protégé:** –  
**Dépôt public:** du 4 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 4 décembre 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

## Sauge



### Règlement – entrée en vigueur

Le 3 décembre 2020, l'assemblée municipale de la Commune municipale de Sauge a accepté le nouveau règlement d'utilisation des salles et équipements communaux. Il entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021, sous réserve d'un éventuel recours.

#### Voies de recours

Un recours peut être formé contre un acte législatif communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

*Au nom de la Commune  
municipale de Sauge  
Le Secrétariat municipal*

### Avis de construction après-coup

**Requérant:** Philippe Grosjean, Ch. des Ouchettes 1, 2536 Plagne.  
**Auteur du projet:** Philippe Grosjean, Ch. des Ouchettes 1, 2536 Plagne.  
**Projet:** pose de 3 silos au nord et d'un tunnel à l'est de la stabulation.

**Parcelle:** N° 345 sur la Place des Ecovots 5 à Plagne.

**Zone:** agricole.

**Construction:** silos en polyester vert et tunnel en métal vert.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Dérogation:** néant.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 25 novembre 2020

*Le Conseil municipal*

## Sonceboz-Sombeval



### Avis de construction

**Requérants:** Griveaux Charles et Petit Laëtitia, champ du Ritat 16 à 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Auteurs du projet:** Griveaux Charles et Petit Laëtitia, champ du Ritat 16 à 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Emplacement:** lieu-dit: champ du Ritat 16, parcelle N° 1037 à 2605 Sonceboz-Sombeval.  
**Projet:** installation d'une piscine hors-sol avec pompe à chaleur.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** H2.  
**Dérogation:** –  
**Périmètre protégé:** –  
**Objet protégé:** –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 janvier 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval. En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC). Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 4 décembre 2020

*Le Bureau communal*

## Sonvilier



### Avis de construction

**Requérants / Maîtres d'ouvrage:** Mélanie et Samuel Stevens, rue de la Gare 31, 2615 Sonvilier.  
**Auteur du projet:** Clément Architecte, rue de l'Eau 42 2502 Biene.  
**Adresse du projet:** BF 831, rue de la Gare 31, 2615 Sonvilier.  
**Description du projet:** transformation d'une maison familiale.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Constructions du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de constructions:** hors zone.  
**Dérogations:** art. 67 OC / Art. 414 al. 3 RCC.  
**Zones / périmètres protégés:** aucun.  
**Objet protégé:** non.  
**Oppositions / réserves de droits:** aucune.  
**Dépôt public:** du 4 décembre 2020 au 11 janvier 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Au vu de la fermeture hivernale de l'administration, les dossiers sont consultables uniquement sur rendez-vous. Veuillez contacter M<sup>me</sup> Jeanneret au 079 590 77 36. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 4 décembre 2020

*La Municipalité de Sonvilier*

## Tramelan



### Avis de construction N° 2020/61

**Requérant:** Schweizer Roland, Ferme du Clos-Girardat, 2345 La Chaux-des-Breuleux.  
**Auteur du projet:** idem requérant.  
**Projet:** changement d'affectation: transformation de l'ancien restaurant «La Calèche» en 2 appartements locatifs - remplacement des fenêtres du 1<sup>er</sup> étage en façade sud avec garde-corps. Parcelle N° 2353, zone Centre  
**Emplacement:** Grand-rue 122, 2720 Tramelan.  
**Dimensions:** selon plans et formulaires.  
**Recensement architectural:** ensemble bâti: E.  
**Bâtiment:** –  
**Protection des eaux:** zone de protection éolignée (zone S3).

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 décembre 2020 au 8 janvier 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible également par courriel sur demande ou consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 décembre 2020

*La Commune de Tramelan*

### Avis de construction N° 2020/59

**Requérant:** Guédât Gaston, Le Ténor 19, 2720 Tramelan.  
**Auteur du projet:** Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.  
**Projet:** remplacement d'un chauffage à mazout par une pompe à chaleur à l'extérieur en façade sud-est (avec protection visuelle). Parcelle N° 1304, zone H2.  
**Emplacement:** Le Ténor 19, 2720 Tramelan.  
**Dimensions:** selon formulaires et plans déposés.  
**Dérogation:** art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.  
**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 4 décembre 2020 au 8 janvier 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible également par courriel sur demande ou consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 4 décembre 2020

*La Commune de Tramelan*

## Délais rédactionnels

En raison de Noël, la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* ne paraîtra pas le vendredi 25 décembre 2020 mais le jeudi 24 décembre 2020.

Durant cette semaine particulière, les délais de remise du matériel seront dès lors modifiés comme suit:

**Utile et paroisses: lundi 21.12. à 10h**  
**Officiel et sport: lundi 21.12. à 12h**  
**Rédactionnel et annonces: mardi 9h**

*fac@bechtel-imprimerie.ch,  
032 944 17 56*